

JOSIANE TRIBBLE architecte dipl^e
YOLANDE HESSOU ingénier paysagiste

18, rue Galilée 68200 MULHOUSE tél 03 89 42 05 15 fax 03 89 42 97 95
7, rue Saint Gilles 67220 TREMBACH AU VAL tél et fax 03 88 58 99 98

PLAN DE GESTION DU SITE CLASSE DE BAUME LES MESIEURS



SOMMAIRE

INTRODUCTION

Situation

I – DECOUVERTE SEQUENTIELLE DU SITE

- 11. La route du Mont : de Crançot à Baume les Messieurs
- 12. De Voiteur à Baume les Messieurs
- 13. De Baume les Messieurs aux Grottes
- 14. Premières impressions d'un visiteur

II – ETUDE PAYSAGERE

21. Lecture sensible et description analytique

- 211. Cartographie des paysages – Inscription dans un site
- 212. Les unités paysagères du périmètre d'étude
 - La reculée
 - La vallée
 - Le plateau

22. Les motifs du paysage

- 221. L'eau et la pierre
- 222. La forêt
- 223. Les clôtures
- 224. Le patrimoine lithique

23. Dynamique du paysage ou les signes de transformation

24. Lisibilité et sensibilité

25. Les études récentes ou en cours liées au paysage

III – ETUDE ARCHITECTURALE ET URBAINE

31. Implantation des voies de circulation

32. Implantation du bâti

- 321. Par rapport au site : les hameaux
- 322. Par rapport à la rue : organisation spatiale et urbaine – Implantation du bâti, des jardins et de la trame verte.

33. Typologie du bâti

34. Inventaire des éléments remarquables

35. Les jardins, leur légitimité urbaine et historique

- 351. Les jardins villageois
- 352. Les jardins de l'abbaye

IV – LES RE-PRESENTATIONS DU PAYSAGE

- 41. Image « véhiculée » hors du site, ou la première image transmise par les médias touristiques
- 42. Image perçue, ressentie
 - 421. Comprendre la particularité de la reculée de Baume les Messieurs : entité géographique et sociale.
 - 422. DES paysages pour UN territoire

V – DIAGNOSTIC

51. Etude de fréquentation

- 511. Méthodologie
- 512. Observations
- 513. Interprétations

52. Fonctionnement

- 521. Accès viaire
- 522. La signalétique
- 523. Le stationnement
- 524. Les équipements liés au tourisme
- 525. Les belvédères
- 526. Les accès verticaux
- 527. Les sentiers
- 528. Les travaux récents ou à venir

53. Dysfonctionnements

Inventaire des points noirs architecturaux, paysager et fonctionnels

VI – SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

VII – PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

71. Paysage

- 611. Sensibilité paysagère : les éléments discordants
- 612. Le Grand Paysage

72. Urbanisme

73. Art, architecture et histoire

74. Tourisme

PLAN DE GESTION DU SITE CLASSE DE BAUME LES MESSIEURS



INTRODUCTION

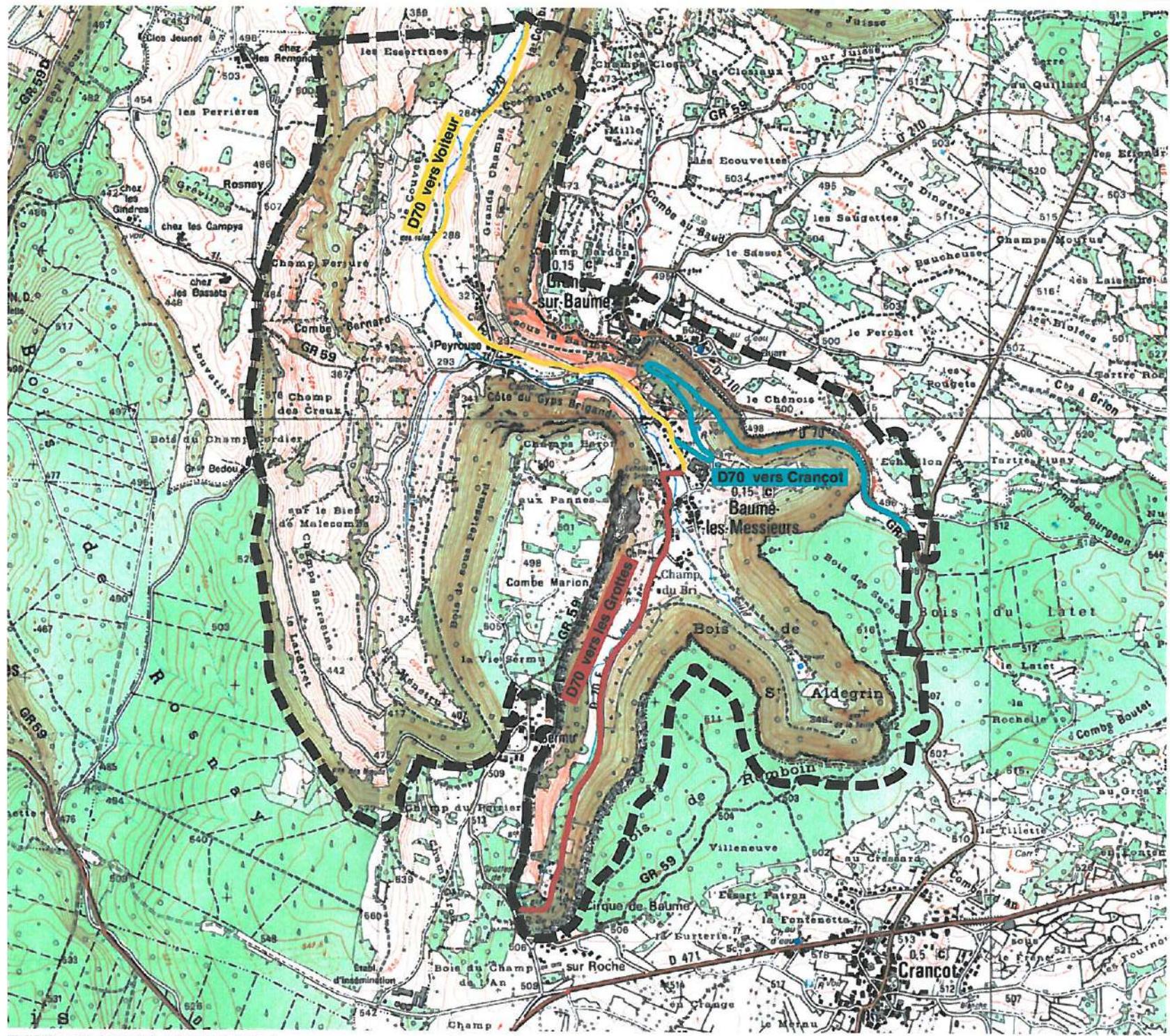
A la hauteur de Lons le Saunier, Voiteur, Poligny, Arbois, le plateau est profondément échancré par de courtes vallées qui se terminent par un cirque rocheux aux parois escarpées : « le bout du monde ». Si toutes les reculées ne sont pas identiques, chacune forme une unité à part entière, celle de Baume les Messieurs se révèle de loin la plus remarquable.

Elle est d'autant plus typée que son relief développe une forme plutôt rare en « doigts de gant ».

Dès le XVI^e siècle, l'humaniste Gilbert COUSIN, précepteur d'Erasme notait déjà : « On peut admirer à Baume un merveilleux ouvrage de la nature : la ville est entourée de toutes parts, sauf dans la direction de Château-Chalon, par une maille de hauts rochers, d'où jaillit la Seille qui coule ensuite vers l'Arlay ».

Baume les Messieurs ne compte que 200 habitants mais accueille plus de 100 000 visiteurs par an.

L'objectif du Plan de Gestion est de définir après un diagnostic, les actions prioritaires à mettre en oeuvre pour sauvegarder, restaurer ou valoriser le site en préservant les caractéristiques naturelles du lieu et en adéquation avec son environnement économique (activités agricoles, forestières...) et touristique.



PERIMETRE D'ETUDE Carte IGN 1/25000^e



I - DECOUVERTE VISUELLE DU SITE

Approches séquentielles avec arrêt sur image

11. La route du Mont : du carrefour de Crançot à Baume les Messieurs

La route est continuellement en descente. Le paysage traversé s'ouvre et se referme alternativement. Son resserrement complet permet une approche et une découverte extrêmement intéressantes du site de Baume les Messieurs. À aucun moment du parcours, le visiteur ne peut se douter qu'il va être confronté, à la fin de la descente, à une perception de l'abbaye aussi surprenante. L'accès à Baume les Messieurs par la RD 70 est essentiellement utilisé par les locaux et les touristes provenant de la région des lacs.

- 1- Élargissement démesuré de la voirie au niveau du carrefour ; les proportions ne sont pas équilibrées. Le rayon de giration semble exagéré.
- 2- Le paysage se referme, la route descend. Deux textures se confrontent dans de bonnes proportions: le minéral de la chaussée et le végétal des abords.
- 3- Glissière métallique relativement cohérente épousant le tracé des virages de la chaussée. Au fond, un nouveau paysage se profile doucement.
- 4- Brusque rupture : la précédente glissière métallique fait place à une nouvelle entièrement en bois. L'élément intermédiaire en béton est peu attrayant. Ouverture en second plan sur les falaises.
- 5- Le paysage se referme avant le virage. Le grillage métallique retenant les éboulis s'intègre peu à l'ensemble.
- 6- Le premier élément aperçu de Baume les Messieurs est le singulier clocher de l'abbaye. L'effet est surprenant, celle-ci étant située en contrebas de la route. La confrontation aussi proche à un monument est peu habituelle, le visiteur se trouvant presque à la hauteur du clocher. Sa dimension n'étant pas entièrement perceptible, l'échelle du bâtiment semble réduite. L'image du lieu est néanmoins perturbée par le tas de bois recouvert d'une bâche en plastique.
- 7- Le bas-côté de la route s'improvise en belvédère particulièrement remarquable du fait qu'il surplombe l'abbaye.
- 8- Le visiteur domine l'abbaye ; c'est une situation peu habituelle. Un autre monument s'impose dans le paysage ; l'éperon rocheux de Sermu.





9- L'entrée de Baume les Messieurs est clairement identifiable, mais aucune direction n'est indiquée.

12. De Voiteur à Baume les Messieurs

C'est la route traditionnellement empruntée par les locaux venant de Lons-le-Saunier et se rendant à Baume les Messieurs ainsi que par les touristes. Voiteur, siège de la «Communauté de Communes des Côteaux de la Haute Seille» est la localité la plus importante des environs.

La route traverse à plusieurs reprises la rivière de la Seille en empruntant des ponts pittoresques. Les paysages se succèdent et laissent entrevoir un changement d'atmosphère à mesure que l'on approche de Baume les Messieurs.

La succession d'effets de portes renforce l'impression de renfermement progressif.



1- Rétrécissement de la chaussée lors de la traversée d'un pont en pierre ; la réglementation routière est suffisante.

2- Après le franchissement de la Seille, le paysage s'ouvre ; une plantation de peupliers sur le côté droit de la route coupe de façon injustifiée la vue.

3- Le relief est tapissé de vignes alors que les prairies et quelques cultures occupent l'amorce du plateau.

4- Le paysage reste vallonné ; les premières habitations de Nevy sur Seille s'entraînent, ainsi que les premières falaises.

5- Entrée dans la commune de Nevy sur Seille ; le réseau téléphonique aérien perturbe la lecture du paysage.

6- À la sortie de la localité, nouveau franchissement de la Seille ; le pont en pierre est décalé par rapport à la chaussée (réservé aux piétons et aux vélos) ; le paysage reste ouvert et permet de larges échappées visuelles. La vallée s'étire en un parcours sinueux.

7- Les talus routiers sont stabilisés par des enrochements. L'échelle des moellons n'est cependant pas adaptée ; des gabions de petites dimensions édifiés en murets seraient plus appropriés ; la végétation se densifie et referme le paysage.

8- Les rambardes en bois contiennent harmonieusement la chaussée ; le paysage semble à nouveau s'ouvrir (effet de balcon).



9- La route suit le cours de la Seille ; les coteaux vallonnés discrètement délimités par les piquets en bois servent de pâturage.

10- On aperçoit Lapeyrouse ; l'immense falaise considérablement envahie par la végétation, s'impose dans le paysage au-dessus de l'église Saint Jean ; son aspect monumental annonce l'entrée de Baume les Messieurs avec le quartier Saint Jean.

11- Les différents volumes bâtis s'intègrent à la dimension monumentale du paysage ; les murets de pierre délimitent respectueusement les propriétés.

12- Les bas-côtés de la chaussée, bien que bordés de jolis murets sont mal entretenus ; les deux bâtiments visibles rétrécissent la chaussée ; les bâches en plastique causent un réel désordre visuel dans le paysage.

13- Après avoir quitté les habitations, le paysage à nouveau végétal donne l'impression de sortir du village.

14- L'entrée du camping se distingue discrètement sur la droite avec une bonne intégration à l'ensemble.

15- Des bâties à caractère local (façades en pierres) apparaissent ; elles annoncent l'arrivée dans le centre de Baume les Messieurs. La chaussée tournant à gauche empêche d'appréhender les lieux.

16- L'approche de la place de la Mairie est brutale ; l'effet de porte est trop rapide, le visiteur n'a pas le temps de s'apercevoir qu'il est déjà au centre du bourg.

13. De Baume-les-Messieurs aux grottes (Route Départementale)

Après avoir traversé le bourg de Baume les Messieurs, la route sort et s'enfile dans un paysage verdoyant. Elle est horizontale, en bon état, suffisamment large pour permettre le croisement des véhicules. Le paysage des falaises s'impose progressivement dans la vallée plus étroite qu'auparavant. Il n'y a plus de construction sur un bon kilomètre.



1- Après avoir traversé le “ Pont à la Guite ”, la direction des grottes est indiquée. Les falaises se distinguent. Les parois calcaires peuvent dépasser 100 mètres et aboutissent à des talus marneux en forte pente, largement envahis par la végétation.

2- La voie serpente à travers le paysage, longeant le ruisseau du Dard. La localité de Baume les Messieurs s'achève.

3- La végétation est dense et les arbres masquent le paysage des falaises.

4- Le cirque se profile à nouveau.



5- Le cirque se découvre complètement ; l'effet de masse est atténué par la densité végétale.

6- La visite des grottes est annoncée par un panneau publicitaire. Une décharge sauvage sur la droite dévalorise fortement l'entrée du site.



14. Premières impressions d'un visiteur

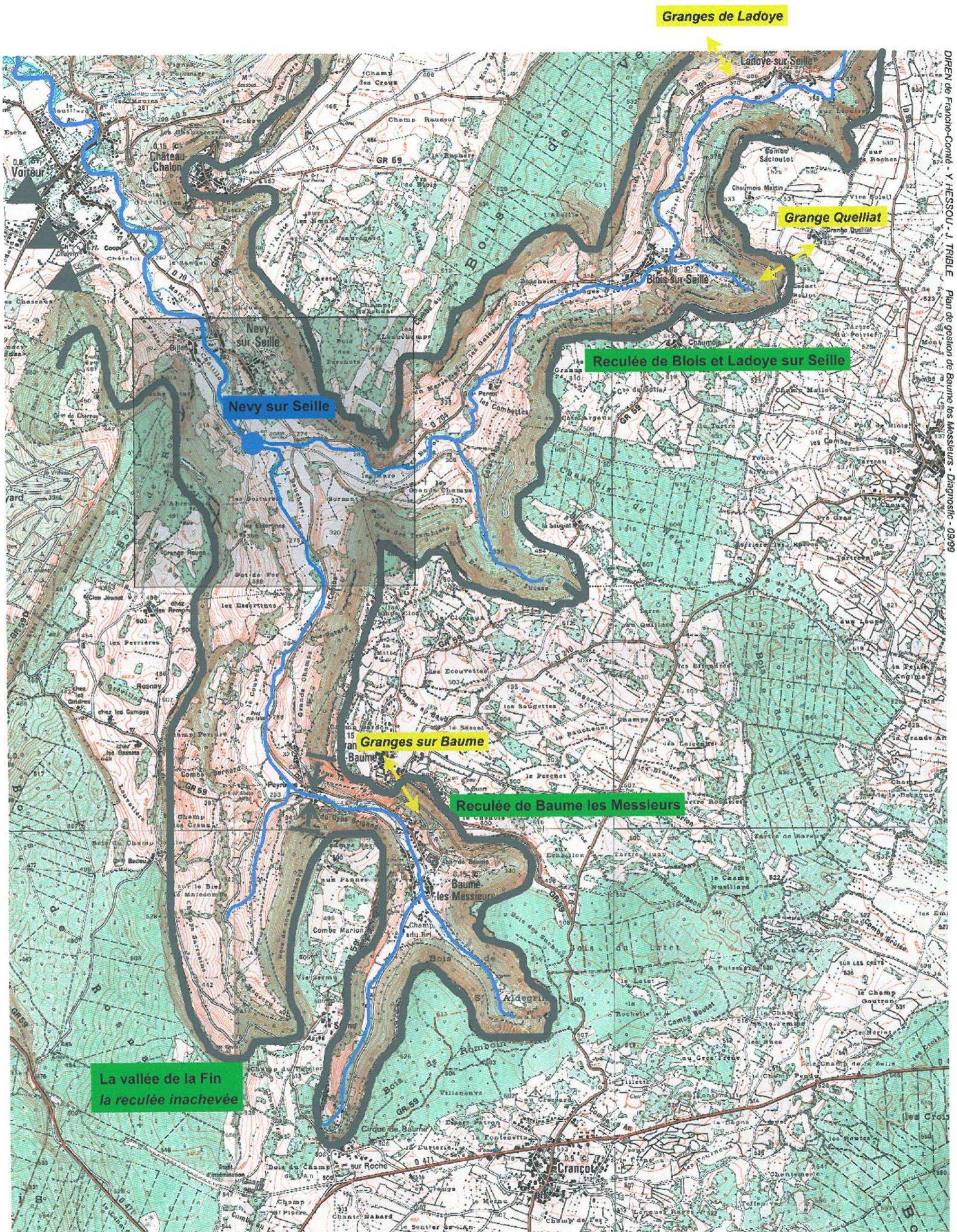
En provenant de Voiteur, la découverte du village est assez déroutante.

Le panneau indiquant l'entrée de Baume les Messieurs se situe à la hauteur de l'église Saint Jean. Après avoir longé quelques habitations, le visiteur a l'impression de sortir du bourg. Il parcourt quelques centaines de mètres sans apercevoir d'habitation, puis pénètre brutalement dans le centre. Le bâtiment implanté dans le virage précédent la place de la mairie ne permet pas d'appréhender le lieu suffisamment tôt. L'effet est surprenant et presque dangereux. Le visiteur passe ainsi rapidement devant la mairie et est immédiatement confronté, devant la fontaine située dans la fourche à une alternative ; la rue très pentue de Crançot indique clairement que l'on sort du village. Le visiteur souhaitant s'arrêter ne peut alors qu'emprunter la voie longeant la place Guillaume de Poupet. Le parc de stationnement de l'abbaye étant mal indiqué, les automobilistes peu scrupuleux s'installent sur la place, en quête de l'ombre des tilleuls. Lors des pics de fréquentation en période estivale, l'endroit est engorgé ; les conducteurs ne trouvant plus de place disponible sur le parking de l'abbaye font demi-tour et retournent vers la mairie. Les embouteillages peuvent être nombreux et les odeurs de gaz d'échappement plutôt désagréables pour les personnes installées sur les terrasses des deux restaurants.

La place Guillaume de Poupet a été récemment restructurée. C'est la porte d'entrée de l'abbaye et sa représentation. De nouveaux tilleuls ont été plantés et des bancs en pierre installés. Les sanitaires, d'une grande discrétion s'intègrent admirablement dans le mur de soutènement. Sa surélévation par rapport à la rue confère à la place un caractère noble et propice à l'entrée d'un lieu aussi prestigieux que l'est celui d'une abbaye. C'est pourquoi il est inadmissible qu'elle soit si peu respectée et réglementée et que des véhicules puissent s'y garer et renverser les bancs lors de manœuvres de stationnement.

Le virage dans la fourche à l'emplacement de la fontaine est difficile à prendre. La volonté de relier les secteurs de la fontaine et de la place est perceptible mais pas aboutie.

La circulation routière est à revoir dans l'ensemble de la zone. Il est en effet regrettable que l'accueil du visiteur s'effectue de manière aussi désorganisée et puisse provoquer une exaspération assez légitime.



A partir de la carte IGN / 000° - 3226 E - Perrigny

Carte 1 : le site dans son environnement



II – ETUDE PAYSAGERE

21. Lecture sensible et description analytique

211. Cartographies des paysages – Inscription dans un site

Le site d'étude dans une logique de paysage

Le périmètre d'étude fait partie d'un ensemble plus vaste dont dépend une cohérence de fonctionnement en termes historique, géographique, social, administratif et agricole. Cet état est stigmatisé dans le paysage où la reculée est une entité liée :

- Liaison avec le plateau

Le village de Granges sur Baume était l'ancien grenier des moines, et les champs cultivés par les villageois pour l'abbaye occupaient les terres arables du plateau.

La reculée est un lieu clos, fortement délimité géographiquement et évoquant la notion de territoire. Le plateau est un lieu ouvert, associé à la production agricole. Ses limites ne sont pas visuellement perceptibles. Entre le plateau et la reculée s'est bâtie une relation ambiguë de dépendance vivrière et d'influence intellectuelle et religieuse.

On retrouve le même fonctionnement entre la reculée de Blois et Ladoye et les hameaux du plateau (*Grange Quelliat* et *Granges de Ladoye*).

- Liaison avec la reculée de Blois - Ladoye

Les deux reculées se partagent le privilège d'accueillir la source de la Seille, (cf. carte IGN 1/25000°), ainsi que les caractéristiques remarquables d'un relief entaillé dans le plateau jurassique.

- Nevy sur Seille est l'articulation (caractéristique que l'on retrouve au niveau du découpage administratif)

Le bourg est situé à la jonction des trois vallées jurassiennes: les deux reculées et la vallée de la fin, une reculée inachevée. C'est le point d'infexion du relief.

En effet, au delà de Nevy, les falaises calcaires persistent à l'Est, alors qu'elles s'affaissent à l'Ouest en s'ouvrant sur le plateau. Les pâturages cèdent la place aux vignes et à la polyculture. Le paysage est radicalement différent : il est jardiné, humanisé (dans le sens d'une intervention visible de l'homme par la modification des caractéristiques naturelles du site).

La relation à l'espace est différente à Nevy et dans les reculées. Le paysage est souvent le reflet d'une réalité sociale.



Le paysage viticole de Nevy et de ses environs est un espace valorisé, destiné à la production de vin. On perçoit une reconnaissance évidente dans le soin apporté à l'espace : le paysage est soigné, travaillé.

» Notion de terroir

L'épaulement et l'ouverture sur les versants calcaires, l'orientation vers le plateau se traduisent par une analogie sociale d'ouverture sur l'extérieur.

La reculée, en revanche, est caractérisée par un relief et une limite géographique et paysagère repérable, renforcée par le marquage fort de l'entrée/sortie.

» Notion de territoire

L'unité paysagère du plateau se distingue nettement de celles du terroir viticole et des reculées. Son identité est caractérisée par une occupation variée du sol, destinée à la production : polycultures, prairies, forêts...

» Les terres du plateau

Ce découpage en unités paysagères se confirme au niveau des regroupements administratifs (Communauté de Communes du Plateau et celle des Coteaux de la Haute Seille ; exception faite pour Granges lié historiquement à Baume).

Carte 1/ Le site d'étude dans son environnement

Le paysage dans le périmètre d'étude.

L'unité de perception est réduite au périmètre de l'étude.

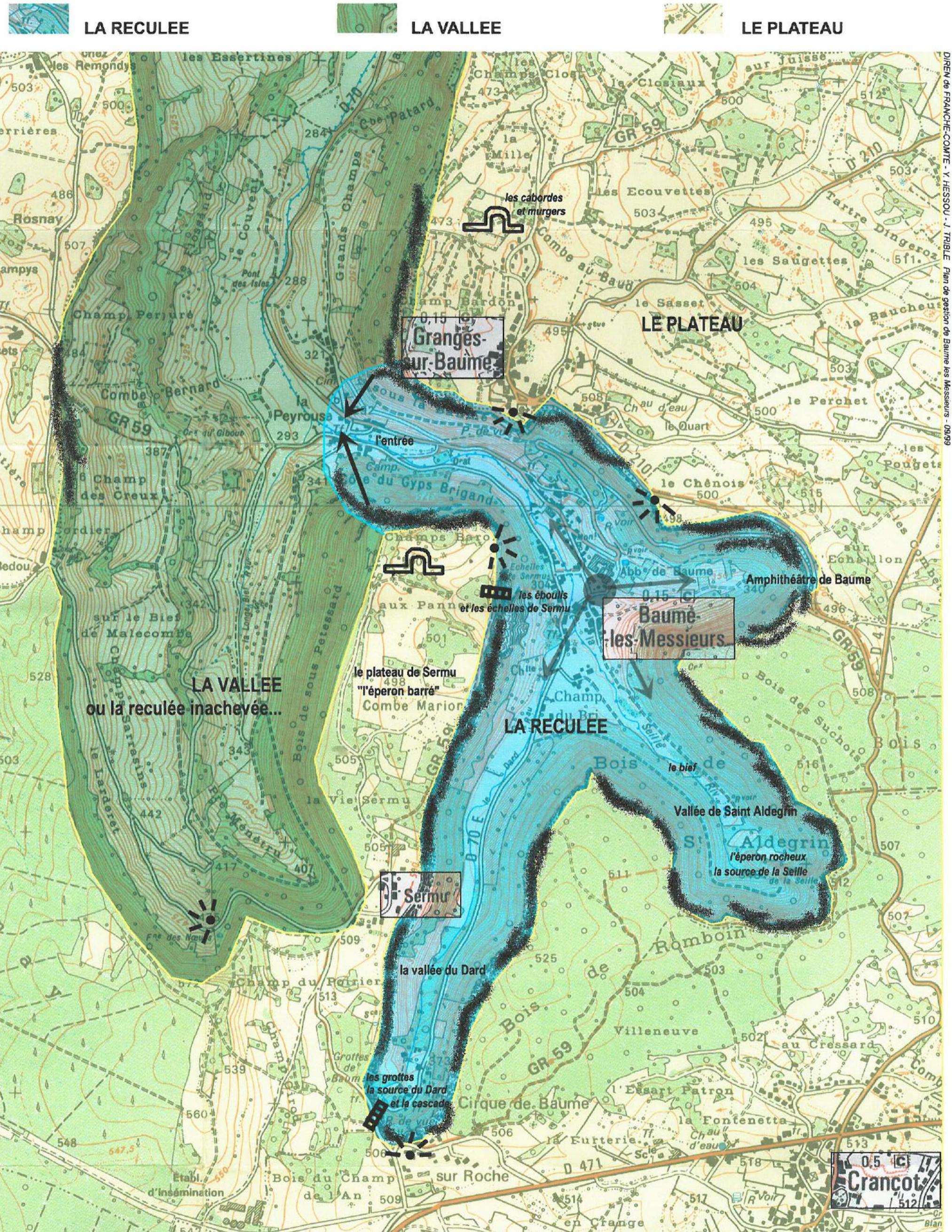
Les transitions brusques d'une unité paysagère à l'autre traduisent des paysages de caractères affirmés. Notion de juxtaposition, d'affrontement.

Trois unités paysagères sont repérées : la reculée, le plateau (avec l'éperon de Sermu) et la vallée inachevée.

Carte 2/ Cartographie du paysage : site classé de Baume les Messieurs

La cartographie est un moyen d'expression du paysage, qui traduit une perception d'ordre géographique avec les notions de limites, d'unités et de liaisons.

Elle doit être complétée d'une analyse sensible permettant de traduire les ambiances et les autres dimensions du paysage.





212. Les unités paysagères

A – La reculée.

La reculée possède une forte identité géographique : notions d'entrée (ou de sortie), de centralité, de territoire (espace délimité). Vallée d'effondrement digitée, elle présente des qualités géologiques et paysagères particulièrement intéressantes et rares.

La dimension fractale de la reculée, au modèle digité récurrent se ressent nettement dans le site : la vallée de la Fin et les reculées de Baume les Messieurs et de Blois/Ladoye, puis les doigts de gant de la reculée de Baume, et à l'extrémité de la vallée du Dard, les cavités de la source se dilatant dans la roche karstique.

... ou dans le sens inverse.

Elle est divisée en 5 entités spatiales, clairement identifiables :

- les trois *vallées en impasse* : l'amphithéâtre, Saint Aldegrin et la vallée du Dard,
- l'*entrée* de la Peyrouse,
- le village de Baume marquant la *centralité*.

Les trois doigts de gants correspondent à différents degrés d'évolution paysagère (ou devrait-on dire plus justement d'involution ?). Il est intéressant de les parcourir pour ENTRER dans le paysage.

a- l'amphithéâtre : corridor ombragé, même en plein cœur de l'été, il est gagné par la forêt. Quelques prairies comme autant de puits de lumière diffusent une clarté trop faible. Le ruisseau est asséché en période estivale, mais au fond de l'amphithéâtre, un chaos de pierres dément la relative discréetion du cours d'eau et témoigne de sa violence occasionnelle lors des crues.

Le site a perdu sa dimension monumentale sous une couverture arborée, humide, austère.

Le lieu est délaissé, abandonné, banalisé.



b- Saint Aldegrin est une vallée plus riante, plus lumineuse. Une croix à l'image d'une sentinelle surplombe le lieu .

Cependant on peut observer une fermeture progressive du site.

La forêt issue d'une friche ayant atteint un stade arboré masque une particularité étonnante du relief : un éperon au fond de la vallée.

La source de la Seille est discrète, en comparaison avec celle du Dard.

Saint Aldegrin est un vallon en cours de forestation. On observe déjà la perte de certaines caractéristiques paysagères

c- La vallée du dard

On ne ressent pas l'enfermement progressif, perceptible dans les deux autres doigts de gant. Cette vallée est différente, plus ouverte, plus large. Les prairies forment un espace de respiration central. La ripisylve dessine nettement le cours sinueux du Dard. L'extrémité de la vallée se découvre par surprise, les falaises frontales surgissant du couvert arboré.

Le site des grottes se perçoit en premier lieu comme un espace aménagé. Un parc de stationnement en grave calcaire, et un panneau « d'informations publicitaires » accueillent les visiteurs.

Un restaurant d'architecture résolument 19^{ème} côtoyant quelques ruines, donne au site un charme suranné.

C'est à pied que l'on découvre le site et ses monuments naturels : la source, puis les gours, la cascade de tuf et les sauts successifs.



B – La vallée... ou la reculée inachevée

Elle est appelée localement la vallée de la ‘Fin’, par allusion au finage, terres marneuses, fertiles et prometteuses (par opposition aux éboulis et pauvres pâtures sur sols calcaires).

Le relief est caractéristique d'une vallée à plissements. Les combes dessinent des courbes et des volumes adoucis.

Elle se découvre en coulisse, en empruntant le chemin menant de la Peyrouse à Sermu. Ce chemin frais et ombragé par la lisière de la forêt de versant ou par une haie arborée accentue par contraste l'image d'une vallée baignée de lumière.

On peut la traverser également en longeant le bief.

L'absence de point d'appel induit une perception particulière : la vallée se perçoit non pas par séquences, mais comme une succession de tableaux, de décors et de leurs variations sur un thème pastoral. Les mêmes motifs paysagers se retrouvent sur l'ensemble du lieu. Ils lui confèrent une identité propre caractérisée par un relief souple, des pâturages, et une trame bocagère.

La structure est lisible, organisée par un maillage de haies, la ripisylve et les bosquets qui parcellisent, hiérarchisent l'espace et organisent le paysage avec cohérence.

Les prairies présentent une texture particulière : elles semblent peignées horizontalement. Les jeux d'ombre et de lumière sur ce relief gaufré sont accentués par la lumière rasante de l'Est. Cette particularité est due aux labours attelés et verses successives du même côté .

Quelques parcelles de vignes, de sylviculture ou en friche occupent l'espace sans entrer dans la logique paysagère du site. Elles témoignent d'une évolution certaine du lieu.

L'eau est discrète comme souvent en milieu karstique. Le ruisseau de LongeBief parcourt secrètement la vallée. Sa ripisylve se mêle souvent aux haies bocagères, accentuant la confusion. Le lit du ruisseau est pavé de larges pierres plates donnant une impression de rigole plus que de ruisseau.

C – Le plateau



Plateau calcaire entaillé par des vallées, il se caractérise par une plate-forme horizontale, dont l'échelle de vision est variable selon l'occupation du sol. En effet l'horizon est souvent délimité par une forêt de plateau ou par un bosquet.

L'espace apparaît composite, patchwork de textures et de couleurs, dessiné par les clôtures, et délimité par une ponctuation de bosquets qui se déploient en avant-garde de la ceinture forestière. L'ensemble est compartimenté.

La limite paysagère avec la reculée est nette.

Depuis le plateau, la reculée représente une brèche, une montagne imprimée en négatif que longe la route en balcon.

Pour la reculée, le plateau constitue l'horizon, l'arrière plan du paysage.

L'urbanisation des plateaux est caractérisée par des bourgs, et quelques rares hameaux. Par son implantation de préférence à un carrefour, point de passage obligé, chaque bourg possède une vaste zone d'influence périphérique.

Granges sur Baume se différencie quelque peu de cette organisation, bien campé à l'aplomb de la reculée, à l'écart des axes, et en dérivation par rapport à la RD 4 reliant *la Marre* à *Crançot*. Il est résolument lié à la reculée, plutôt qu'au plateau.

L'occupation du sol est diversifiée, de type polyculture ou forestière. Ce paysage de production a conservé sa spécificité, malgré un récent remembrement : les murgers et les cabordes animent le paysage.

L'impression dominante est celle d'un paysage humanisé, travaillé.

L'éperon de Sermu est associé au plateau. Il possède en effet la même logique d'organisation et les mêmes motifs. Il se présente comme *une presqu'île* surplombant la brèche de la reculée d'une part et la vallée d'autre part. Position simultanément dominante et défensive, le hameau de Sermu est situé à l'abri de vestiges de contreforts, et délimite l'entrée de l'éperon.



22. Les motifs du paysage

22.1. L'eau et la pierre

L'eau et la pierre sont associées dans une relation intemporelle.

Le jeu des motifs se traduit par une dualité, un rapport de force et de multiples changements avant une osmose ultime.

L'eau magique et génératrice

- Dans le relief karstique l'eau apparaît (à la source) et disparaît (dans un gouffre) comme par magie.
- L'eau découpe le relief, use, érode la pierre, mêlant la force et la résistance, et où l'élément souple semblant se plier aux contraintes, finit par modeler le sol et la pierre.
- L'eau génératrice d'œuvres d'art façonne les gours, les cascades de tuf, les grottes...
- L'osmose est atteinte quand l'eau chargée en minéraux devient pierre en fin de cycle. C'est alors un nouvel état.

L'eau et la pierre construisent le paysage en lui donnant une dimension :

- pittoresque : Attractifs, ils donnent une valeur reconnue et recherchée au paysage en lui offrant un caractère spectaculaire : les falaises verticales des cirques rocheux, les cascades, l'eau souterraine aveugle et l'eau scintillante de la cascade, les grottes...
- symbolique : la reculée « Bout du monde » (ou début ?), source, mythes de la grotte...
- légendaire ou onirique : les chandelles, les roches remarquables ou les concrétions spectaculaires ayant une toponymie évocatrice et imagée.
- sacrée : abbaye, reculée, terre et territoire de défi, les falaises qui semblent toucher le ciel créent une entité mystique.

La pierre s'individualise

- Les falaises terminées par des cirques délimitent un espace clos, compartimenté.
- L'érosion différentielle crée des chandelles. Les éléments repères, emblématiques, 'les Dames' surveillent Baume les Messieurs.
- Les roches « sentinelles » gardent l'entrée de la reculée à La Peyrouse.
- Les échelles de Sermu et de Crançot sont aménagées pour permettre un passage et une ascension sur le plateau à l'endroit où la roche semble s'entrouvrir.
- La couleur de la pierre par des jeux de lumière et d'impressions d'optique est changeante, indéterminée. Elle offre un dégradé de couleurs et de tonalités passant du blanc crayeux, beige, à l'orangé et au gris clair, bleuté, gris foncé. Les marbrures verticales accentuent l'impression de falaises texturées.

La couleur influe sur l'ambiance du site. Le souvenir du visiteur conserve plus la notion d'ambiance, que la réelle perception, et accentue le côté sombre ou clair de la roche rendant alors le lieu plus inquiétant ou plus accueillant.



222. La forêt

La forêt est un motif paysager évolutif, qui occupe l'espace abandonné par l'homme, sur les versants et en fond de vallée.

Sur les versants, la forêt stabilise un sol meuble et caillouteux. Elle les habille, amoindrissant l'impact de la hauteur monumentale des falaises.

En fond de vallée, elle remplace les prairies humides, absorbant les linéaires boisés des haies et de la ripisylve. La vallée devient sombre, humide, et les jeunes forêts aux troncs malingres et moussus créent une impression de forêt maladive.

Les massifs forestiers occupent l'espace de façon exclusive, gommant la structure du paysage initial et les successions d'ambiances que l'on retrouvait dans le fond de la reculée. Ils étouffent le relief et certaines caractéristiques pouvant présenter un intérêt au niveau paysager, comme par exemple l'éperon au fond de la vallée de Saint Aldegrin, surplombant la source de la Seille, ou l'amphithéâtre du premier doigt de gant.

Ils n'ont cependant pas la qualité sylvicole des boisements du plateau.

Certaines parcelles enclavées dans ce massif feuillu contrastent : les peupliers et les conifères ne font pas partie de la palette végétale de la reculée. Ils génèrent une rigidité dans les formes du paysage, perturbant la lecture du site.



223. Les clôtures

Murgers, haies bocagères, piquets et clôtures barbelées, voire quelques dalles levées dans la vallée, les motifs sont variés.

Leur impact dans le paysage :

La haie, linéaire végétal composite, forme une trame entre la ripisylve et la lisière ou les bosquets. Liaison nécessaire sur le plan écologique, elle assure une continuité végétale généreuse en baies et un couvert pour la faune sauvage. Vue du haut des falaises, elle dessine la limite parcellaire d'un trait assuré, d'épaisseur variable. La perception est différente depuis le fond de la reculée. En effet, la haie compartimente l'espace, créant des plans intermédiaires, donnant une profondeur au paysage. Si la ripisylve dessine un linéaire souple, allongé dans le sens de la vallée, les haies forment un maillage géométrique et perpendiculaire.

Elles constituent un motif distinct de la ripisylve et de la lisière. Cependant la forestation de la vallée estompe cette richesse floristique et paysagère.

Les clôtures barbelées dessinent un motif désormais traditionnel des pâtures. Contrairement à la



haie, elles permettent un effet de transparence, tout en donnant un rythme, une échelle au paysage. Associées à la haie, elles permettent une lecture globale et une ouverture du bocage.

Les murgers sont caractéristiques de l'entité paysagère du plateau, ils méritent une définition particulière. Les dalles levées, quant à elles, se trouvent dans la vallée. Elles concernent quelques parcelles, situées à proximité de La Peyrouse. Elles ont pour objectif de marquer la limite de la propriété plus que de servir d'obstacle au bétail.



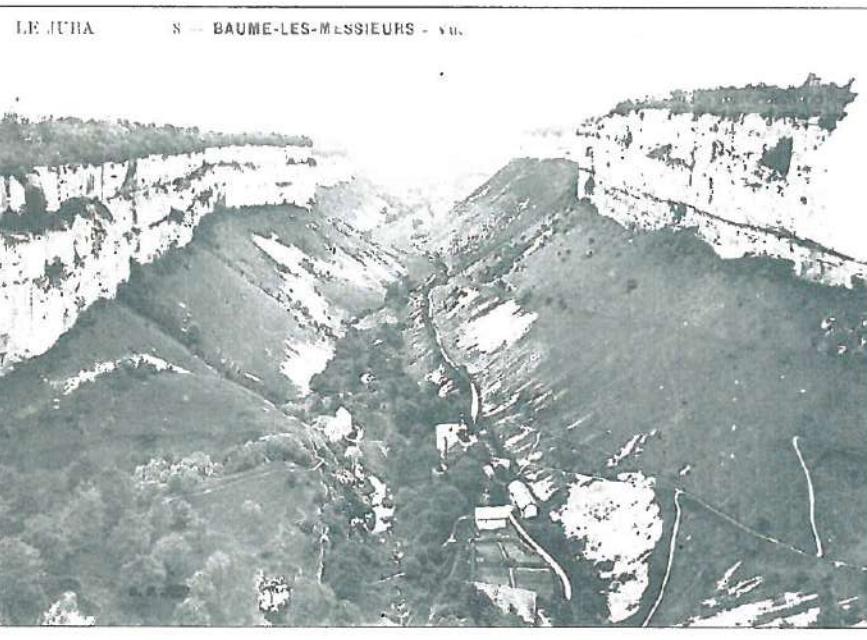
224. Le patrimoine lithique

Il est constitué de *murgers*, murets entourant les parcelles, de *cabordes* ou cabanes de bergers en pierres. Motif caractéristique du plateau, présent également à Granges sur Baume, on le retrouve à Sermu. C'est un patrimoine fragile, les murs étant souvent perçus comme des contraintes pour la mécanisation de l'agriculture.

Le patrimoine lithique offre une image de paysage ancestral, habité. Traces d'un marquage fort de la propriété, les murgers indiquent un partage, une répartition de l'espace. Architecture vernaculaire, les cabanes de bergers surprennent tant par leur simplicité que par l'ingéniosité de leur assemblage.

Sermu compte trois *cabordes*, dont une enterrée, situées à l'extrémité de l'éperon, à proximité du belvédère. Les murgers sont en mauvais état : le maillage est lisible mais de nombreux murets ont été renversés.

23. Dynamique du paysage : ou les signes de transformation



Il est important de mesurer la dynamique des paysages à travers les signes de transformation.

Au travers des divers documents photographiques du début du siècle, on peut constater que le paysage est radicalement différent. En moins de cent ans, on observe une modification de l'activité agricole qui façonnait le paysage de la reculée. Le contexte était différent. La plupart des familles de Baume étaient exploitantes ou pratiquaient la pluriactivité. Le fond de vallée était alors cultivé, et les versants constituaient des communaux à pâture. La forêt était très peu présente et le paysage ouvert.

L'image véhiculée est celle d'un canyon et d'un terrain pauvre et caillouteux. Elle correspond d'ailleurs à l'image affective des habitants de Baume les Messieurs. La modification a été très rapide et s'est effectuée en une à deux générations.

Le site des grottes était animé par des restaurants, des jardins. C'était un lieu de rencontres sociales.

L'évolution paysagère de la reculée suit la même logique, liée à la modification des exploitations agricoles. A l'instar des régions pauvres où la pression agricole est faible, la reculée est peu à peu abandonnée par l'agriculture au profit de territoires plus propices.

Cet abandon est progressif. Les terrains délaissés, sont peu à peu gagnés par la friche, avant d'aboutir à un stade forestier.

Les signes visuels : la présence de nombreux refus sur la surface pâturée et d'une haie bocagère épaisse annoncent le début d'une friche.

Un diagnostic de l'activité agricole, a été élaboré par l'ADASEA du Jura (Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles) en juillet 98 sur les reculées de Baume, Blois et Ladoye et sur Nevy.

Il présente plusieurs intérêts : une photographie des activités de Baume les Messieurs ainsi qu'un état comparatif avec les reculées voisines présentant des problématiques similaires, mais des orientations ou une évolution sensiblement différentes.

Quelques conclusions issues de ce diagnostic :

« La commune de Baume les Messieurs présente un parcellaire très morcelé ayant de petites surfaces. Cette situation risque de générer des problèmes d'exploitation à moyen terme. »

« Malgré le nombre important de parcelles et d'agriculteurs, le parcellaire de Baume-les-Messieurs paraît le moins morcelé du Val de Seille. » « Le mitage très prononcé des propriétaires sur la commune de Baume-les-Messieurs est considérablement atténué quand on étudie la carte des exploitants agricoles. Ils cherchent toujours à regrouper leur parcellaire pour obtenir les meilleures conditions de travail »

« Le pourtour des reculées est en majorité boisé. » « Les parcelles enfrichées à plus de 50% jouxtent les

parcelles déjà boisées. Elles risquent d'évoluer très rapidement vers un stade forestier. C'est un état inquiétant pour la reculée qui présente une logique d'abandon de l'espace notamment dans les doigts de gant. »

Ce diagnostic présente un état des lieux préoccupant sur la fermeture des reculées. Diverses solutions sont avancées, notamment celles de l'installation d'un jeune agriculteur ou d'aménagements fonciers.

Elles posent cependant comme préalable un regroupement parcellaire sur la commune de Baume les Messieurs.

C'est une solution particulièrement épineuse au regard de l'attachement des habitants à leurs terres. Il semble d'ailleurs qu'une telle mesure ne soit pas actuellement bien accueillie.

Cependant, les propriétaires sont les premiers à souhaiter une restauration du paysage agricole.

Une solution sur mesure doit pouvoir être trouvée, avec un statut particulier, en maintenant les propriétés. Les travaux de remise en état devront être entrepris sous la maîtrise de leur impact paysager.

ENJEU : permettre des actions sur le long terme et donc trouver un équilibre soutenu par les propriétaires, adapté pour les exploitants et restaurant puis préservant les qualités paysagères du site.

24. Lisibilité et sensibilité du paysage

La forêt occupant peu à peu tout l'espace des versants jusqu'aux fonds de vallées, devient un filtre visuel, entraînant la perte de la structure du paysage et donc des ambiances créées par les alternances.

Elle masque la lecture d'un site, marqué à l'origine par un étagement caractéristique d'une occupation du sol : des pâturages ou des prairies en fond de vallée avec le bourg, des pâtures communes en amorce des versants, puis des éboulis (ou pierriers) délimitant le pied des falaises. En corniche, la forêt et les pelouses sèches occupent le bord du plateau.

Sensibilité :

- On peut parler de sensibilité dans le sens où le site est abandonné et où certains motifs paysagers sont perdus. Une réhabilitation est possible d'autant plus que peu de motifs

étrangers ont été rajoutés.

Mais si l'état d'abandon se maintient, on aboutira à une modification radicale du paysage.

- Le paysage est dépendant de l'activité humaine et notamment de l'agriculture. Son évolution peut être très rapide si celle-ci est abandonnée. On observe une mutation de l'activité agricole en activité forestière.

25. Les études récentes ou en cours

Etude de classement de site

Définition des fondements et le périmètre du classement du site. S.Cl : 11 mars 1998

Programme LIFE : programme européen.

Natura 2000 : inventaire du patrimoine écologique.

Les conclusions de l'étude

« Objectifs de préservation à atteindre sur le site :

- ♣ Maintenir ou rétablir la qualité des eaux de ruissellement et des rivières
- ♣ Préserver les corniches, les pelouses et fourrés associés
- ♣ Préserver les falaises, les tuffières et les éboulis
- ♣ Préserver les forêts de versant
- ♣ Conserver la richesse floristique du site
- ♣ Préserver la grotte du Dard »

ZPPAUP

Zone de protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager de Baume les Messieurs, adoptée par arrêté préfectoral du 31 Mai 1994, a été annulée par décision du tribunal administratif.

Etude touristique (prévue en septembre 99).

Elle est destinée à établir un cadre cohérent et prospectif pour engager les actions opportunes.



III - ETUDE ARCHITECTURALE

Le bourg s'est organisé linéairement le long de la courbe naturelle du cours d'eau " la Seille ". De nombreux points de vue, aussi bien dans le village que depuis les belvédères jalonnant les chemins de randonnées de la reculée et des plateaux, permettent de le découvrir dans son ensemble.

31. Implantation des voies de circulation

Deux voies principales suivent de chaque côté le profil de la rivière (cf. plan INVENTAIRE)

- La rue de la Seille
- Le chemin de la Dîme



32. Implantation du bâti

321. Par rapport à l'ensemble de la commune : disposition en hameaux

Une particularité de Baume les Messieurs est son implantation de façon linéaire en groupements d'habitations appelés respectivement par les habitants " quartiers " ou " hameaux ".

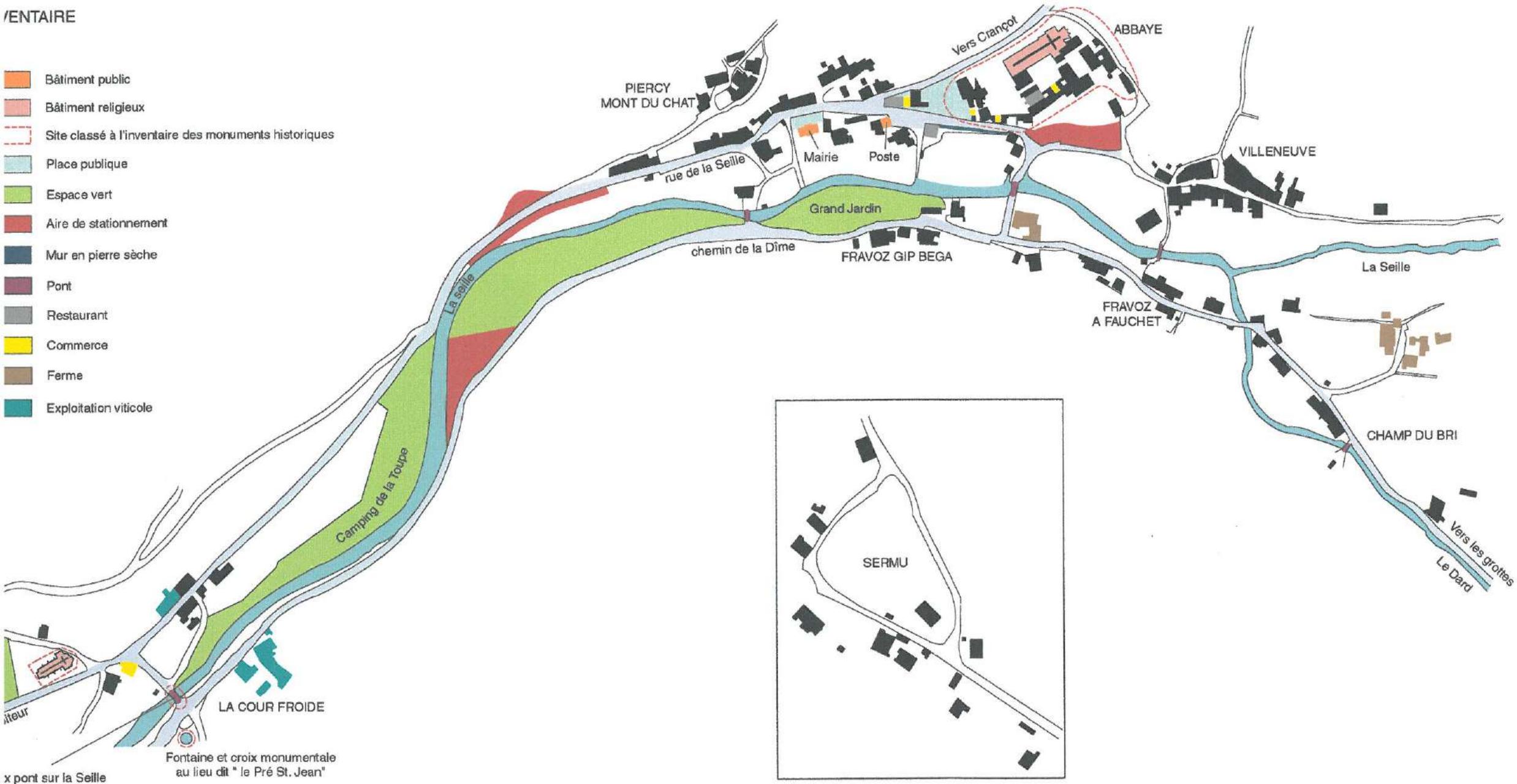
Ces ensembles se développent de part et d'autre le long de la rivière de la Seille. Ils sont générés par l'étroitesse de la vallée et le risque constant d'éboulements. Chaque hameau a sa propre organisation parcellaire et urbanistique liée à des contraintes géographiques et sociales.

En empruntant la départementale RD 70 en provenance de Voiteur, on rencontre simultanément, le lieu-dit LA PEYROUSE, situé au nord du bourg sur les hauteurs, comprenant la COUR FROIDE et le QUARTIER SAINT JEAN, reconnaissable par son église, puis le PIERCY-MONT DU CHAT, L'ABBAYE, VILLENEUVE, le CHAMP DU BRJ entre la Seille et le Dard, et de l'autre côté de la Seille, le FRAVOZ GIP BEGA et le FRAVOZ A FAUCHET.

Un ensemble imposant se distingue cependant réellement des autres dans la commune ; c'est le quartier de l'abbaye.

INVENTAIRE

- Bâtiment public
- Bâtiment religieux
- Site classé à l'inventaire des monuments historiques
- Place publique
- Espace vert
- Aire de stationnement
- Mur en pierre sèche
- Port
- Restaurant
- Commerce
- Ferme
- Exploitation viticole



- PIERCY MONT DU CHAT

C'est le secteur le plus proche de l'abbaye et le seul qui, avec elle, possède véritablement le sentiment d'appartenance à un village. Ce n'est d'ailleurs qu'au moment où l'on pénètre dans cette partie de la commune, que l'on se sent réellement au cœur du village de Baume les Messieurs. Le bâti s'y implante de façon linéaire, le long de la rue, sans aucune rupture, en suivant les courbes du terrain. Il ne pourrait d'ailleurs pas se développer davantage, la rivière l'en empêchant d'un côté, et les falaises de l'autre. On y trouve les bâtiments publics tels que la mairie et l'école, la poste, la cabine téléphonique et les deux places. La place de la Mairie et celle de Guillaume de Poupet manquent cependant de liaison cohérente. Ceci s'explique par un dysfonctionnement de la circulation et un virage mal agencé au niveau de la fontaine. Les directions à prendre par les automobilistes sont floues et génèrent des troubles de la circulation.

- VILLENEUVE

C'est le quartier situé au lieu de convergence des trois lobes des reculées du Dard, de Saint Aldegrin et de l'amphithéâtre de Baume. Le bâti s'organise de façon linéaire le long de la rue; on y perçoit encore une activité agricole.

Ce secteur est isolé du centre de Baume par les nombreux prés et jardins qui l'environnent. Son imposante masse bâtie le distingue comme une entité à part, en contrepoint du centre de la localité. Les chemins y menant sont agréables et jalonnés de pittoresques murets de pierre. Des architectures variées y sont présentes et on peut relever un certain nombre de statuettes religieuses dans des niches creusées en façade.

C'est un endroit de promenade très prisé des touristes.

- FRAVOZ GIP BEGA

Les constructions sont bloquées d'un côté par la route s'enfilant dans la reculée du Dard et de l'autre par le cône d'éboulis de la falaise. Ceci explique leur implantation parfois au dessus du niveau de la rue et le positionnement latéral de leurs jardins.

Cet îlot possède le plus grand nombre de toitures en laves du bourg. Elles sont percées de manière différente suivant la position des bâtiments : vue surplombant le toit si le bâti est construit en contrebas de la route, en bordure de la Seille, ou d'en dessous si celui-ci est situé en hauteur. Leur perception est cependant toujours surprenante, ces toitures étant très imposantes ; leurs pentes, souvent longues et descendant bas ainsi que les façades en pierres des habitations renforcent la sensation d'effet de masse.

Les jardins situés en contrebas et en bordure de la Seille permettent de dégager depuis ce secteur une des plus belles vues de Baume vers l'Abbaye. Les prescriptions imposées lors des récents travaux effectués sur le mur de soutènement en pierres du Grand Jardin sont largement justifiées, celui-ci étant totalement visible à cet endroit.

Ce quartier est légèrement isolé de celui de l'abbaye et du centre de Baume par la rivière. Le franchissement de la Seille s'effectue néanmoins par des ponts. Les bords de Seille y sont relativement bien entretenus.

De par sa situation et son unité architecturale, ce secteur est certainement le plus beau de l'ensemble de la commune.

- FRAVOZ A FAUCHET

Ce quartier très étroit s'inscrit entre la route menant aux grottes et les éboulis de la falaise. Les constructions ne bordent pas toujours la voirie. Elles sont espacées par des jardins fleuris ou des potagers se prolongeant, souvent en terrasses, vers la rivière. Des sentiers piétons liaisonnent l'ensemble au centre de Baume et offrent de remarquables panoramas sur l'abbaye. On y trouve également de beaux exemples de maisons vigneronnes.

- CHAMP DU BRI

Ce secteur plat très ensoleillé, à caractère agricole, est composé de grandes parcelles. Une ferme y est encore en activité. Le bâti est épargné mais constitue cependant une seule entité. Les façades sont en pierres mais on note la quasi absence de toitures en laves.

- LA PEYROUSE

Ce secteur est constitué de deux parties : la Cour Froide, passage quasi obligé pour les visiteurs de Baume et La Peyrouse, positionnée sur les hauteurs et visuellement détachée du reste du village. L'entrée de la Cour Froide est fortement marquée par la présence de l'église Saint Jean, repère dans le paysage. L'alignement des constructions y crée un étroit passage. Les trottoirs sont inexistant. Le pont classé franchissant la Seille se distingue aisément grâce à l'ouverture visuelle du paysage opérée avant le virage.

Le hameau de La Peyrouse se développe linéairement le long de la rue constituant un véritable couloir façonné de part et d'autre soit par des murs, soit par des habitations. C'est un endroit peu fréquenté par les touristes.

- SERMU

Ce secteur est totalement isolé du village de Baume les Messieurs. On y trouve des habitations de type traditionnel et des pavillons récents implantés le long de la rue.

Le bâti est dispersé.



L'Abbaye

Elle est le témoignage illustre du monachisme médiéval. Fortement protégée par le cadre rocheux qui l'entoure, elle semble avoir été installée à l'emplacement le plus indiqué pour obtenir un ensoleillement parfait.

Les points de vue permettant de la découvrir du haut sont nombreux : depuis les belvédères, depuis la route provenant de Crançot (le plus surprenant), depuis la route des Moulins (en face).

C'est un ensemble groupé de bâtiments ponctué par trois cours ; la Grande Cour (Quartier Abbatial), la Cour du Cloître et la Cour des Chanoines. La place Guillaume de Poupet, parvis valorisant l'entrée de l'abbaye s'apparente à une quatrième cour. L'approche au cœur du bâtiment s'effectue par séquences, toujours plus profondes et intimistes. Les espaces des cours sont façonnés par les façades des bâtiments.

Il est surprenant et attrayant de pouvoir quitter l'abbaye par l'arrière en longeant des jardins privés. Cette sortie n'est pas employée lors d'une visite guidée de l'abbaye, celle-ci s'arrêtant à la dernière cour.

Ce site classé exceptionnel souffre cependant d'une indivision ; les bâtiments sont répartis entre des propriétaires publics (le département du Jura et la commune de Baume les Messieurs) et des particuliers (cf. plan de répartition des propriétés).

Les bâtiments abbatiaux ont été banalisés par les travaux successifs. Il est nécessaire que l'abbaye retrouve une certaine cohérence. Une étude préliminaire permettrait d'appréhender la globalité du bâtiment, de définir une stratégie et d'identifier une potentialité d'ensemble.

1- La première cour : la plus vaste, d'où son nom de Grande Cour. C'est là que se trouve l'entrée principale de l'église Saint Jean qui ne paraît cependant utilisée que lors des grandes manifestations, les visiteurs empruntant, seuls ou durant les visites guidées, les portes latérales de l'église situées dans la deuxième cour. La perception du parvis de l'église est donc quasi inexistante, la succession des passages entraînant directement le visiteur vers la cour suivante. Il serait nécessaire de redonner un certain prestige à l'entrée principale de l'église et de recréer un parvis. Ceci permettrait également de disperser les visiteurs dans l'ensemble de la cour et de créer des cheminement divers et variés.

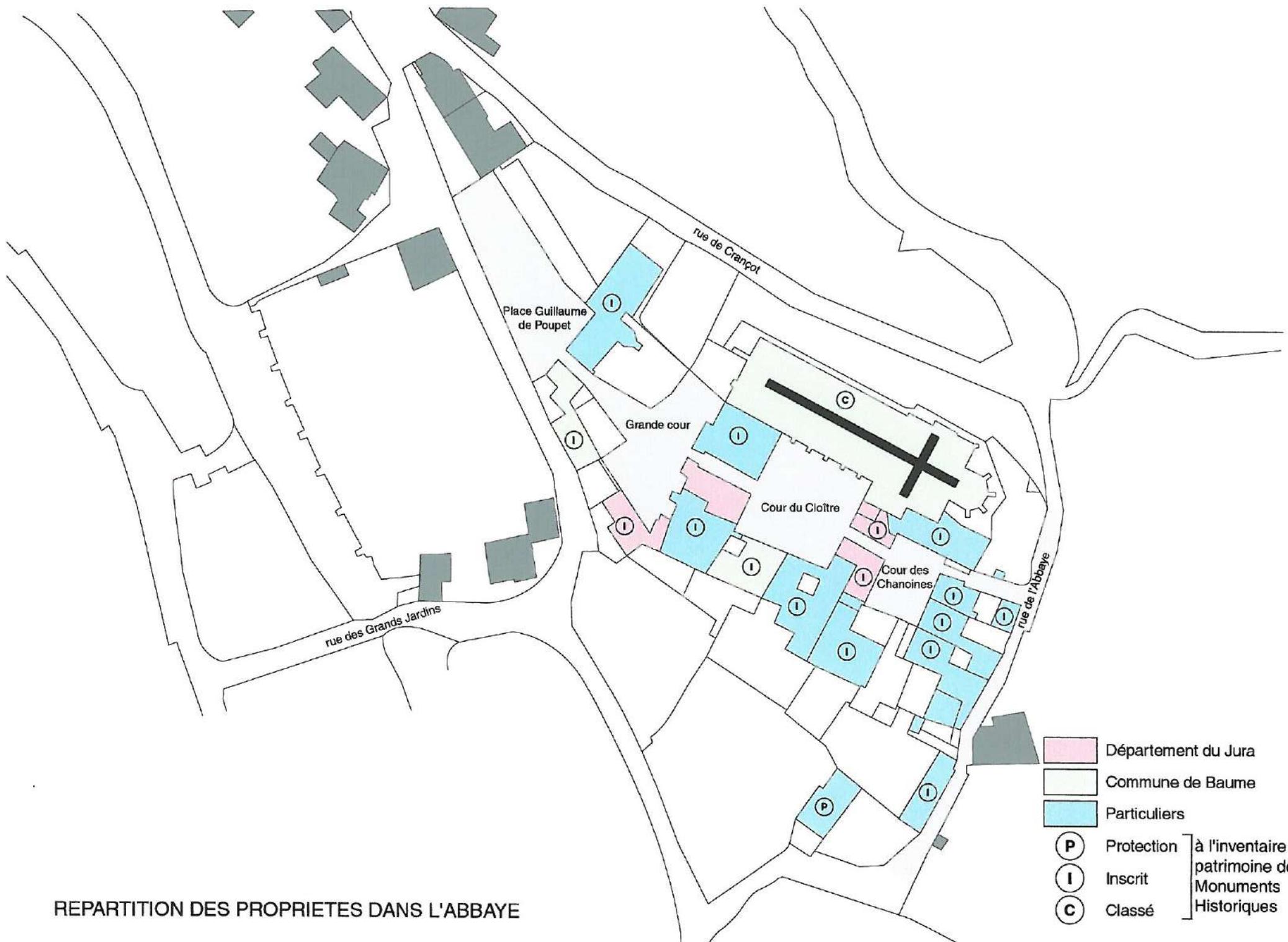
Le regard se perd vers le Donjon qui surplombe l'abbaye et les magnifiques jardins s'enfilant dans le relief paysagé ; il est regrettable que des véhicules soient stationnés dans la cour.

Quelques détails:

2- Fenêtre remarquablement ouverte depuis la première cour sur le paysage.

3- Vue sur l'entrée ; la falaise participe à l'ensemble.





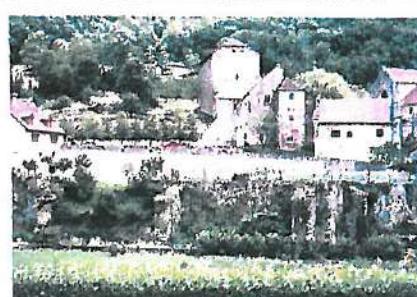
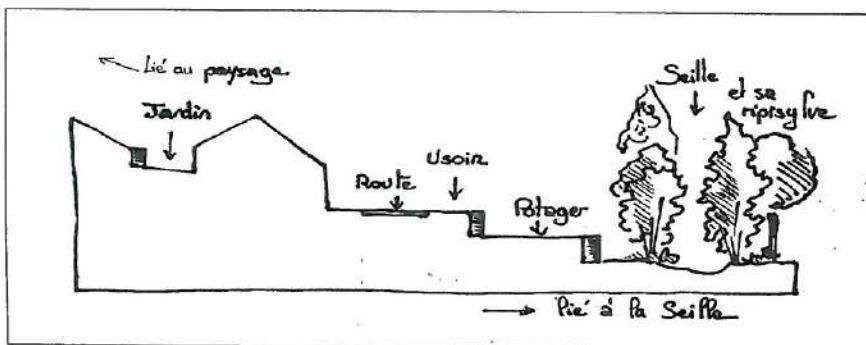


322. Par rapport à la rue : organisation spatiale et urbaine. Implantation du bâti, des jardins et de la trame verte

L'implantation type est celle du bâti aligné le long de la rue. Les constructions la bordent de part et d'autre, ce qui peut donner par moment le sentiment d'être dans un village-rue. La seule respiration perceptible dans la rue principale est l'actuelle place devant la mairie, relativement récente. Un muret, délimitant la cour d'école s'y tenait auparavant, renforçant davantage cette image de village-rue.

Les parcelles paraissent relativement équivalentes dans le centre (à l'exception des parcelles du Grand Jardin). La configuration la plus répandue est celle de l'habitation sur la rue avec son jardin à l'arrière.

D'autres habitations, notamment rue des Moulins ou rue de l'Abbaye sont implantées ainsi que leur jardin, dans une position très intéressante en dominant le niveau de la rue ; cela leur confère un caractère privilégié, et témoigne d'une origine autre que paysanne.



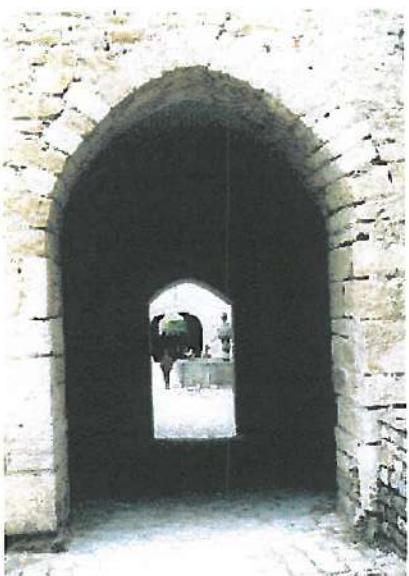
La trame verte est très présente du fait de l'organisation urbanistique du village en hameaux. Ils sont constitués d'un îlot d'habititations. La proximité des îlots confère au village un caractère « fédéral » particulier. On peut l'expliquer par l'étroitesse du site. Installé sur le plateau, le village aurait eu une structure plus éclatée, avec les hameaux plus éloignés les uns des autres, avec une organisation plus classique de type

HAMEAU – Potagers – Vergers – Cultures – Vergers – Potagers – HAMEAU .
Dans la reculée, l'espace est rare et a entraîné une contraction de la trame verte périurbaine.

Coupe de principe

Entre les quartiers, l'espace non bâti de proximité s'organise :

- les jardins potagers joints,
- les vergers,
- les champs d'épandage permettant à la Seille de déborder sans dommage pour les structures habitées,
- la Seille et son cortège arboré.



4- La deuxième cour

Le sentiment d'être au cœur de l'abbaye est renforcé par l'encerclement massif de l'église et des grands bâtiments aux façades uniformes. La perception du milieu naturel environnant et notamment celle des falaises, disparaît au fur et à mesure que le visiteur s'enfile dans les profondeurs de l'abbaye. Les traces des arcades de l'ancien cloître subsistent. Le sol de la cour a été récemment recouvert de pavés.

5- La troisième cour

Entourée de bâtiments occupés principalement par des particuliers et par le Conseil Général (salles de banquets) elle donne le sentiment d'être dans un endroit privé, surtout lorsque l'on ressort du lieu par l'étroit passage situé à l'arrière, longeant des jardins privés étagés et menant sur une route bordée d'un haut mur marquant la fin du parcours et de l'abbaye ; celle-ci mène le visiteur vers le parc de stationnement par un chemin traversant l'arrière du village et bordé de vergers situés à des niveaux variables par rapport à celui de la rue.

6- Magnifiques murs de pierre délimitant les jardins privés; la couleur sang de boeuf, préconisée par les Architectes des Bâtiments de France y est particulièrement présente.

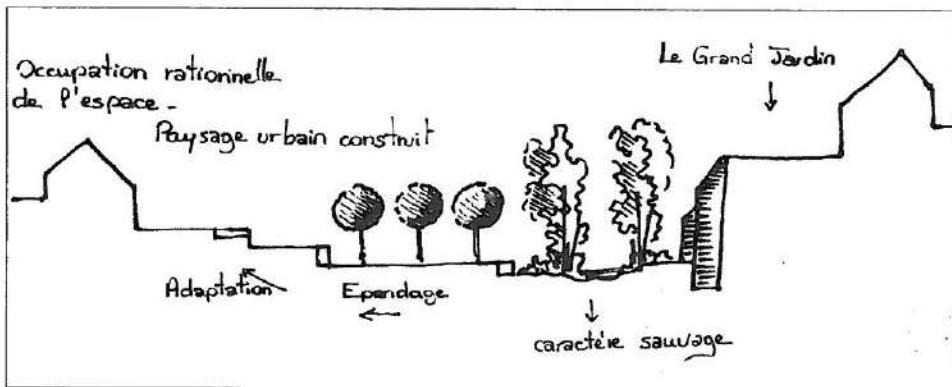
Le mur situé en haut de l'escalier délimite clairement l'arrière de l'abbaye.

7- Passage créé entre la Cour du Cloître et la dernière cour.

L'ensemble des passages nécessite d'importants travaux aussi bien esthétiques que de consolidation.

8- Point de vue impressionnant ; angle perçu depuis la dernière cour très fermée. L'église n'y est repérable que par son clocher et en levant les yeux c'est à dire en sortant du contexte.

9, 10 et 11- Les niches façonnées dans les murs de l'abbaye contiennent des statuettes religieuses.



L'organisation urbaine s'organise par rapport à la Seille, véritable colonne vertébrale. C'est l'élément central dont le cours est resté sauvage.

coupe de principe

Les vergers sont associés aux champs d'épandage toujours dans un souci de valoriser l'espace rare.

Le paysage urbain est humanisé, construit pour aboutir à une occupation rationnelle de l'espace : ordre et hiérarchie.

Seule la Seille conserve son caractère sauvage et indiscipliné contre lequel on se défend (remparts, murets, terrasses, ponts) ou auquel on s'adapte.



33. Typologie du bâti

- Habitations avec toitures en laves (pièces plates calcaires tirées des champs voisins) :

Elles étaient anciennement très répandues dans la région. La disparition des couvreurs en laves a entraîné leur raréfaction dès le XVIIème siècle au profit des petites tuiles.

En raison du poids de ce type de toiture, la charpente est conçue de façon extrêmement robuste, ce qui explique le coût très élevé d'une toiture en laves (dix fois supérieur à celui d'une couverture normale). Cela empêche bon nombre de propriétaires de restaurer leur toiture dans les règles de l'art traditionnelles et les subventions attribuées à ce type de travaux sont insuffisantes. Cette situation est regrettable car la différence entre une toiture récemment refaite en laves et une ancienne est si peu sensible qu'elle permet au bâtiment de préserver réellement son caractère ancien et artisanal.

Il reste environ une douzaine d'habitations à toiture en laves, essentiellement dans le quartier du Fravoz dont la perception est très nette depuis le muret de pierre surplombant le Grand Jardin. L'importance de sauvegarder la qualité de ce lieu paraît évidente.

- Habitations avec toitures en petites tuiles plates (à crochets) :

C'est le cas le plus courant. Les prescriptions des Architectes des Bâtiments de France influent dans ce sens. La petite tuile permet aux constructions qui en sont recouvertes de bien s'insérer dans le site. Elle reste cependant d'un coût élevé (trois fois supérieur à celui d'une tuile classique).

On en trouve essentiellement dans le quartier de Villeneuve.

- Habitations avec toitures en tuiles mécaniques :

Les constructions neuves ainsi que celles dont la toiture a été refaite en tuiles larges ne respectent pas les critères traditionnels et de qualité propres à la commune. Certains bâtiments dénotent largement avec le reste du village. C'est le cas essentiellement au Champ du Bri où les habitants se sentent certainement moins concernés par le sentiment d'appartenance à un secteur privilégié car ils sont légèrement éloignés de l'abbaye.

- Types d'habitats repérables à Baume les Messieurs

A travers la diversité des maisons comtoises se dégage une grande constance : la réunion sous le même toit de toutes les fonctions d'habitation et d'exploitation. C'est ce que les géographes appellent la maison «bloc à terre».

Certaines maisons ont leur faîtage parallèle à la rue et de plain pied .D'autres, plus anciennes s'ouvrent en pignon sur rue. Le matériau de construction est la pierre, de nombreuses carrières étant présentes dans la région. Les encadrements de portes et fenêtres, ainsi que les linteaux, sont pratiquement également toujours en pierre.



- Maison vigneronne

L'accès à l'habitation peut parfois s'effectuer par un escalier massif longeant la façade extérieure, ou perpendiculaire à elle, d'une ou deux volées de marches. La cave ou le cellier sont soit enterrés, soit semi-enterrés. Lorsque la cave est enterrée, l'accès aux étages se fait par un escalier intérieur. De larges portes cintrées servent à l'entrée du bétail et des cultures. Le linteau de la porte d'entrée peut porter la date de la construction et les initiales du constructeur ainsi que, souvent, une devise pieuse. Certaines maisons possèdent un pignon à redans résultant d'une ancienne toiture en chaume. Les parties agricoles greffées sur la maison vigneronne sont, soit de la même époque que la maison, soit ajoutées à un moment où la vigne prend de son importance. On en trouve de beaux exemples dans le quartier Fravoz A Fauchet.

- Maison agricole

La maison paysanne de ces régions est le reflet fidèle de l'économie agraire ; sous le même toit, une partie est consacrée à l'élevage et à la culture. Constituée d'un volume simple, la façade, lisse est très peu percée à l'étage mais possède de larges portes souvent cintrées au rez de chaussée.

- Les passages privatifs

Ils sont nombreux et offrent une découverte pédestre pittoresque du village de Baume les Messieurs. Depuis le centre de la commune, plusieurs sentiers, permettent d'accéder au bord de la Seille et de profiter des paysages bucoliques existants. Ils sont souvent ombragés et harmonieusement délimités par des murets de pierre. Leur enfrichement et le manque d'entretien rompt parfois le charme de la promenade.

D'autres petits passages paisibles et peu fréquentés par les véhicules (hormis ceux des habitants) permettent d'accéder au fond des hameaux. C'est en les empruntant que l'on découvre toute la richesse de l'architecture traditionnelle et du patrimoine de la commune.



34. Inventaire des éléments remarquables

Le bourg de Baume les Messieurs possède un patrimoine de grand intérêt. La nécessité de le conserver et de le mettre en valeur est indiscutable.

341. Les éléments bâtis

. Patrimoine religieux (églises, calvaires, croix)

La trace religieuse est extrêmement présente.

Chapelles:

1- Saint Roch sur la route des grottes.

2- Oratoire implanté à proximité du camping.

Croix:

3- Fontaine et croix monumentale (monument classé).

4- Croix dans la vallée de la Fin.

Statuettes:

5- La descente d'eau pluviale pénalise la lecture de l'élément.

6, 7 et 8- A Villeneuve.



Fontaines

1- Dans le virage, à Baume.

2- Derrière l'abbaye.



3- A Villeneuve.

4- La fontaine des Noeuds à Sermu.



5 et 6- Murets en pierre.



7- Le mur donnant sur le Grand Jardin récemment refait.

8- Vue de ce mur depuis Fravoz.



9- En bordure de Seille, mur de soutènement du Grand Jardin.

10- Ilot constitué d'habitations possédant majoritairement des toitures en laves ; vue prise depuis le mur du Grand Jardin devant l'abbaye.



Éléments ornementaux ou architecturalement intéressants (treille, sculptures, niches, voûtes,) On constate une grande importance accordée à la mise en valeur des habitations et des espaces publics. Les façades sont soignées et agrémentées d'éléments décoratifs.

11- Treille supportant de la vigne.

12- Couleur grise d'une porte en bois patinée naturellement.



13- Façade en pierres de qualité.

14- Proportions harmonieuses des ouvertures en façade.



15- Facade lisse en pierres.

16- Pignon à redents.



35. Les jardins, leur légitimité urbaine et historique

351. Les jardins villageois

La caractéristique particulière de la vallée a également influé sur la typologie des jardins : l'espace est rare, limité par les frontières naturelles.

- Dans l'organisation urbaine de la reculée, les jardins villageois occupent une place importante. Ils témoignent d'une appropriation particulière du site.

La notion d'espace précieux se lit dans leurs aménagements. En effet, les jardins d'agrément ou potagers sont pensés et organisés comme une pièce supplémentaire de la maison : murets, escaliers. L'ensemble est architecturé et les proportions sont harmonieuses.

Le site est modelé, travaillé pour le rendre confortable.

L'intervention de l'homme et la maîtrise de la trame urbaine ont humanisé le paysage, par contraste avec le reste de la reculée.

La disposition parcellaire indique également que la plupart des habitations possèdent un jardin qui est l'espace minimum séparant deux « quartiers ». Le jardin fait partie intégrante de l'organisation d'une habitation et d'un hameau.

- Augmentation de l'espace à vivre avec assimilation des lieux privés et collectifs.

Les anciens usoirs se situaient au niveau du bâtiment d'habitation de l'autre côté de la chaussée. Le potager était en contrebas. La voirie faisait donc partie de l'espace de vie, qui était approprié créant ainsi une impression de cour.

- Adaptation au site : les jardins sont liés à la Seille, à la pente, pour tirer le meilleur parti d'une contrainte.

Les motifs paysagers liés aux jardins :

Le buis est un motif récurrent des jardins, (au même titre que les murets et les terrasses). C'est une essence locale, spontanée, que l'on retrouve dans les forêts des corniches supérieures.

C'est une essence noble des jardins qu'il convient de sauvegarder.

Il est à noter également, le soin quasi général apporté aux espaces extérieurs, au fleurissement des maisons, traduisant un attachement des habitants à leur environnement, et une fierté légitime.

- Le jardin régulier situé à proximité des grottes mérite que l'on y prête attention. L'ensemble est en effet un remarquable ensemble de topiaires de buis relativement ancien (plus de 50 ans). Le buis est une essence à croissance lente ce qui rend précieuses de telles sculptures végétales.

« Il y a dans les herbes, les semences, dans la nature des arbres et des pierres, bien des forces capables de remuer et d'apaiser vos âmes »

Abélard de Bath



352. Les jardins de l'abbaye

Les jardins de monastère,une histoire de connaissance et de pouvoir.

Si les archives ne dévoilent que peu d'informations sur les jardins de l'abbaye de Baume, les traces encore visibles des jardins clos et jardins en terrasses impliquent de les situer dans leur contexte historique.

Les jardins sont les témoins d'une relation complexe entre l'homme et la nature.

Dans le haut moyen-âge, la nature était associée au péché par rapport à la spiritualité. La liaison homme – nature était résolument païenne.

L'église a cherché à transformer cette relation, dans le premier but de faire face aux superstitions, aux usages païens de pratiques magiques et de culte de la nature. Celle-ci est source de savoir. Le christianisme veut acquérir cette connaissance afin de l'utiliser dans un but d'élévation spirituelle. Celui qui a la connaissance possède également le pouvoir. Comme tout le savoir livresque, elle a longtemps été jalousement conservée par le clergé.

- La nature est portée au plan symbolique. Les plantes deviennent des emblèmes.
- Les moines cherchent à la connaître

Les jardins de cloître comme beaucoup de jardins intérieurs des abbayes n'avaient pas de réelles fonctions vivrières. Les moines faisaient travailler les villageois pour leur propres besoins. Les jardins sont, avant tout, des jardins de savoir, à l'image d'une bibliothèque.

Le jardin est un domaine d'expériences et de connaissances empiriques.

Trois types de jardins abbatiaux se retrouvent (ou étaient présents) dans l'enceinte :

- *Hortus conclusus* est un jardin clos, protégé du monde hostile, et support à la méditation. Exclusivement d'ordre symbolique, il possède une dimension spirituelle, et traduit la quête du paradis. Ce sont les jardins de cloître ou les jardins retirés, enclos, à proximité des bâtiments monastiques.
- Le jardin de connaissances était un « laboratoire », au service de la santé et de la découverte empirique. Potager, simples ou verger, il a permis d'établir des inventaires (classification botanique), puis de théoriser et de découvrir les lois régissant la nature (biologie végétale, croissance, hybridation...) . Les moines étaient les gardiens de la recherche et d'un savoir de type encyclopédique.
- Si les jardins vivriers étaient cultivés par les moines dans des petites communautés, en revanche



à Baume les Messieurs, une grande partie des ressources vivrières provenaient du travail et des tâches des villageois.

La toponymie de ‘Granges sur Baume’ indique que le village comportait les greniers de l’abbaye. Ce fait témoigne que le plateau était cultivé pour les moines.

*Cf plan d'interprétation
L'abbaye et ses jardins.*

Les traces permettent d'avancer certaines hypothèses, cohérentes avec l'esprit historique des jardins monastiques médiévaux :

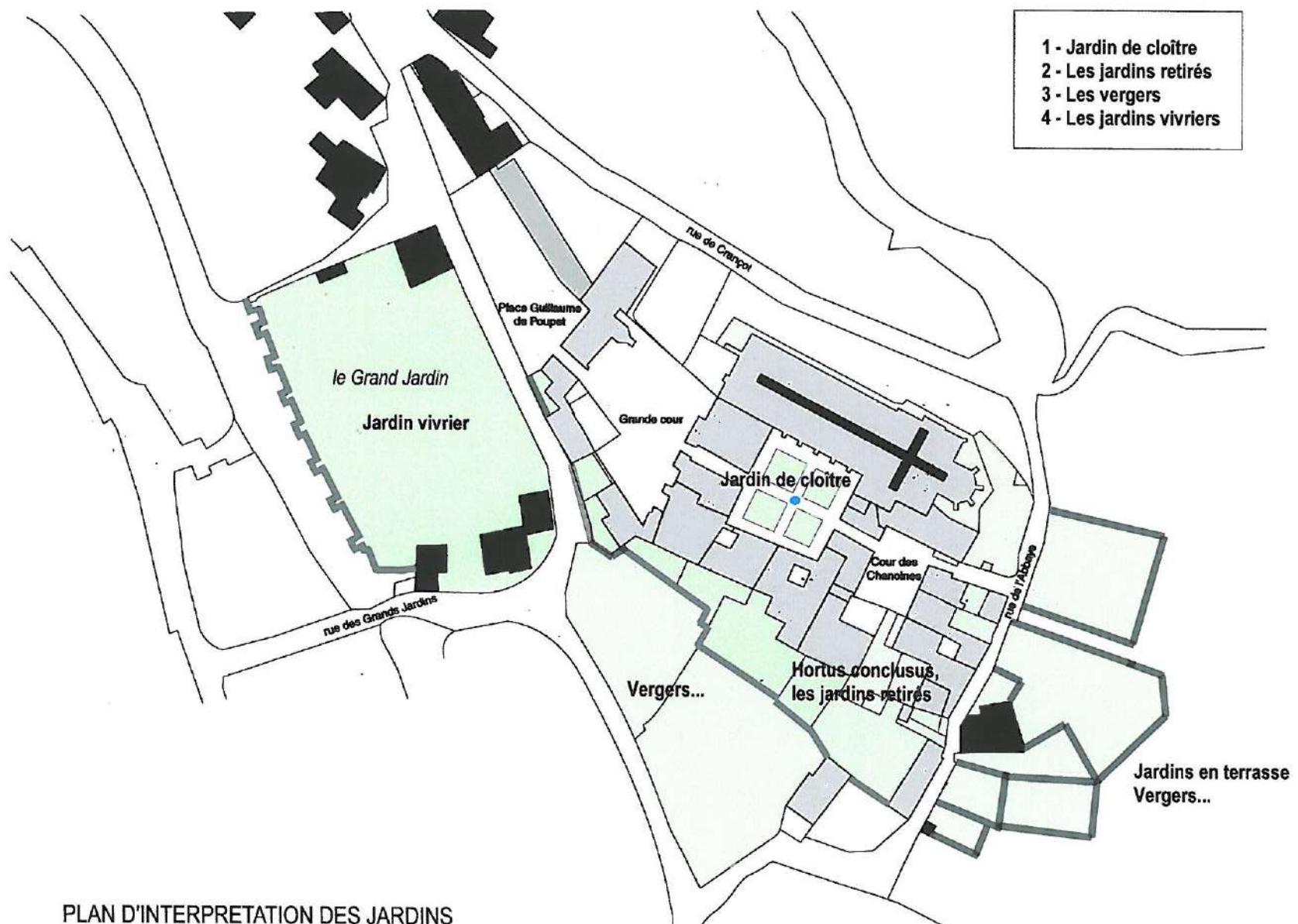
- ♣ Les grands jardins (toponymie cadastrale), très certainement les jardins potagers. Ils appartenaient à l'enceinte de l'abbaye.
- ♣ La fontaine de la cour intérieure (ancien cloître) semble témoigner de la présence d'un jardin clos. Le marquage central par l'eau était un symbole très fort et caractéristique des jardins de cloître : la fontaine marquait la centralité de deux chemins croisés perpendiculairement. L'ensemble était très sobre et support à la contemplation et à la méditation. Il n'était pas destiné à la promenade ; la circulation s'effectuait en périphérie, sous la galerie. Représentation la plus ancienne des jardins, et universellement partagée, la dimension mystique de ce jardin rejoue d'autres conceptions philosophiques ou allégoriques. La forme de la fontaine a cependant très certainement été remaniée pour permettre ultérieurement un usage plus utilitaire.



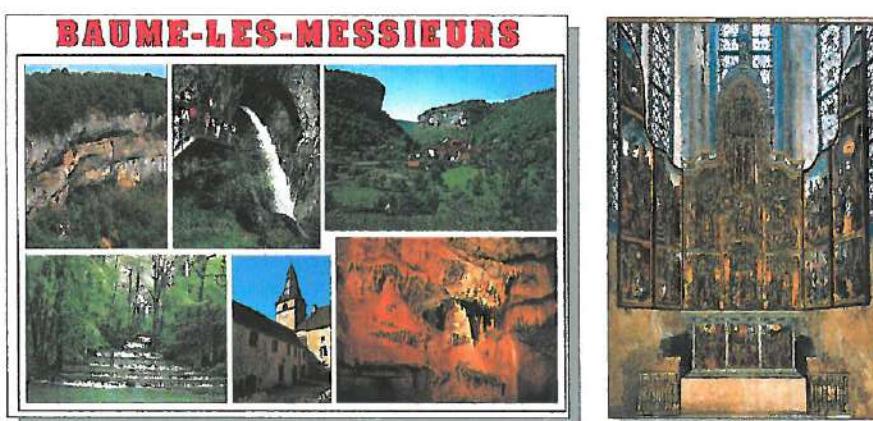
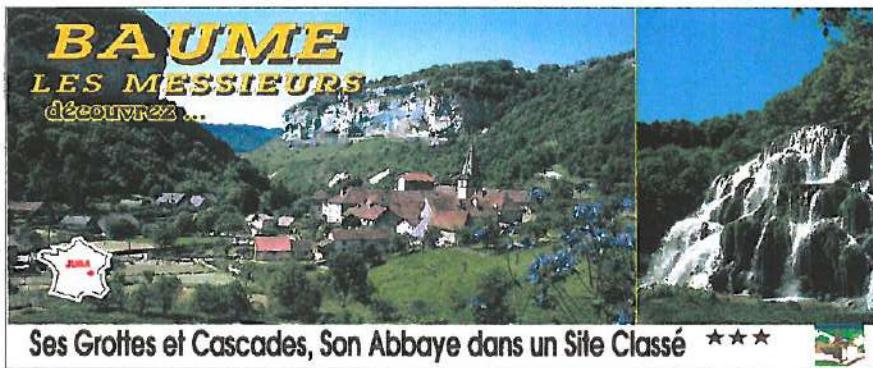
Actuellement les jardins de l'abbaye sont privatifs. A l'exception du jardin de fleurs et du potager situés dans la première cour, les autres jardins sont clos, et plutôt intimistes. Certaines terrasses sont enherbées, et non aménagées. L'aménagement est surtout destiné à l'agrément et parfois à l'utilitaire. Dans les aménagements actuels, à l'intérieur de l'abbaye, il est fait plus référence aux jardins de curé (typologie villageoise) qu'aux jardins médiévaux et de monastère.

Certains choix de plantes font cependant un anachronisme trop flagrant, perturbant la lecture architecturale de l'abbaye.





PLAN D'INTERPRETATION DES JARDINS



1 - Dépliant touristique communal - 2 - Dépliant touristique communal 1998 -
3 - Carte postale 'les Editions de l'Est' - 4 - détail du retable (dépliant communal)

IV - LES RE-PRESENTATIONS DU PAYSAGE

41. Image «véhiculée» hors du site, ou la première image transmise par les médias touristiques

Les différents supports chargés de présenter et promouvoir le site ont été étudiés. Il ressort de l'analyse des cartes postales, dépliants, revues thématiques ou régionales et guides, que les évocations du paysage sont diverses. Le paysage est assimilé à plusieurs représentations : le paysage réduit à une image esthétisante, confondu à l'environnement, comme un ensemble d'éléments pittoresques, ou abstrait.

Le PAYSAGE : IMAGE

Le paysage et son évocation se transmettent par la photo, de préférence panoramique, depuis un belvédère, ou également par une composition classique et esthétisante, avec un point d'intérêt central, un arrière plan à l'horizon découpé, un avant-plan faire-valoir (et souvent très fleuri).

Le paysage de Baume se prête à l'image de composition : celle-ci peut donc facilement être exportée du site.

Le PAYSAGE : ENVIRONNEMENT

Evocation de type scientifique basée sur un inventaire de la faune et de la flore, témoignant des richesses écologiques du site. Le discours scientifique montre un patrimoine « invisible », et inaccessible. Le thème du paysage est associé à une démonstration écologique. Cette analogie est gênante : les enjeux environnementaux sont parfois opposés aux enjeux paysagers. De plus, la perception d'ensemble est celle d'un site préservé, réservé à la nature.

Le PAYSAGE : PITTORESQUE

Les associations d'images ou d'évocations liées au site restent dans le domaine du pittoresque : le paysage est réduit à un ensemble constitué de grottes, cascades, gours, cirque rocheux, d'une abbaye et d'un village fleuri.

Cette succession d'événements et de monumentalité, crée une image synthétique et réductrice du paysage.

Le PAYSAGE CULTUREL

Représentation elliptique du paysage, Baume les Messieurs est parfois associée dans l'iconographie à l'image de son retable ou à un détail architectural de son abbaye.

Images ou environnement, le paysage est effleuré, mais jamais vraiment abordé en terme d'ambiances...

①

«Le sens de la nature, et plus particulièrement le sens du paysage, pour une large part, sont une élaboration culturelle, c'est-à-dire qu'on les apprend.»

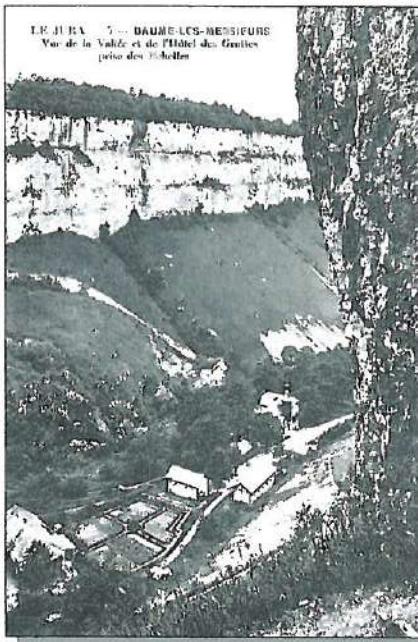
AUGUSTIN BERQUE



②

*«La situation est des plus affreuses que l'on puisse voir, on n'y arrive que par une gorge serrée de deux rochers escarpés d'une hauteur prodigieuse.» **

D. Martène et D. Durand, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins - 1714/1724*



③

*«Mais quand, parvenu au bord de l'abîme, on contemple les profondeurs où il faut descendre par des degrés assez grossiers taillés dans le roc, on ne peut se défendre d'un sentiment mêlé d'admiration, d'étonnement et de terreur.» **

Charles Nodier - 1825

*Extrait du plan de Paysage de Baume les Messieurs



Remarques spécifiques au Guide Vert Michelin, qui représente une référence largement diffusée :

- La reculée de Baume les Messieurs en tant que PAYSAGE est liée aux autres reculées de Blois-Ladoye sur Seille et des Planches d'Arbois. On retrouve cette cohérence paysagère abordée précédemment.
- On dénombre également trois représentations liées à Baume-les-Messieurs, ce qui témoigne d'un site d'importance touristique reconnu : cascade, cirque et détail du retable.

Site clunisien / Plus beau village fleuri / Petite cité comtoise de caractère

Baume-les-Messieurs possède une reconnaissance esthétique ou culturelle au travers des réseaux qui constituent un cadre, une référence touristique. Le public a d'ailleurs besoin d'ordre, d'avis préétablis pour donner une valeur au site. La valeur existe si elle est RECONNUE, partagée. A l'instar des étoiles sur un guide vert, le village se démarque d'autres villages à la même position géographique, mais se rapproche d'autres sites plus éloignés mais de valeur équivalente. L'image de Baume est véhiculée au delà des limites locales et rattachée à des critères de qualité régionales voir nationaux.

Les sources-références sont les descriptions littéraires et géographiques, les cartes postales anciennes (début de siècle) et photographies aériennes (datant d'une trentaine d'années).

La re-présentation paysagère a beaucoup évolué au fil du temps, changeant en même temps que les codes et critères d'esthétique. ①

Au 18^e siècle, le site inquiète, effraie. Il ne fait pas partie des codes esthétiques de l'époque qui rejettent ce qui est considéré comme « sauvage ». La nature doit être dominée, maîtrisée par l'homme. ②

C'est seulement au 19^e siècle, dans un cadre qui se prête parfaitement à la contemplation romantique et à cet engouement pour la nature franche que la reculée de Baume-les-Messieurs acquiert de nouveau une dimension conceptuelle, symbolique, mystique. ③

Actuellement, c'est la dimension pittoresque du paysage qui est mise en avant. Au travers d'une vision géographique puis touristique du paysage, ce sont les sites d'exception, ou les modèles qui sont recherchés.

Avec l'inventaire des richesses naturelles, le paysage se visite, se compare, se consomme.

①

« Pour les peuples religieux (et ils l'étaient tous jusqu'à une période récente) l'installation dans un territoire implique une décision vitale qui engage l'existence de la communauté toute entière. S'installer dans un territoire revient à le consacrer. »

ELIADE



②

« Des groupes ethniques imposent leur autorité dans un espace donné. Ils organisent, modèlent l'espace, lui donnent une identité, en lui conférant une organisation stable, dans laquelle les liens qui existent entre les hommes et le lieu finissent par avoir autant de poids que ceux qui sont purement sociaux. »

DEMANGEON



③

« Il est certain qu'à partir d'un certain degré d'occupation de l'espace, la stabilité qui s'impose aux hommes finit par modeler des liens tenaces entre la personnalité et le paysage. »



42. Image perçue, ressentie

A la différence de l'image véhiculée, montrée à l'extérieur, la perception de Baume les Messieurs, à l'intérieur du site, est liée à la notion d'engagement, d'attachement, très caractéristique des territoires comme la reculée.

L'image transmise à travers les entretiens menés auprès des acteurs locaux et des habitants traduisait très souvent un engagement, une passion, un investissement, issus de la connaissance intime du lieu, de la re-connaissance de l'exceptionnalité du lieu.

42.1. comprendre la particularité de la reculée de Baume les Messieurs : entité géographique et sociale

Le premier occupant, ou le plus influent, a un droit de possession, d'appartenance. ① Le choix d'un site se réfléchit. L'installation du monastère dans la reculée de Baume n'a pas été (seulement) décidée en raison de l'isolement du site, mais également par rapport à une symbolique forte du site, pour une société religieuse en quête d'une « élévation » spirituelle...

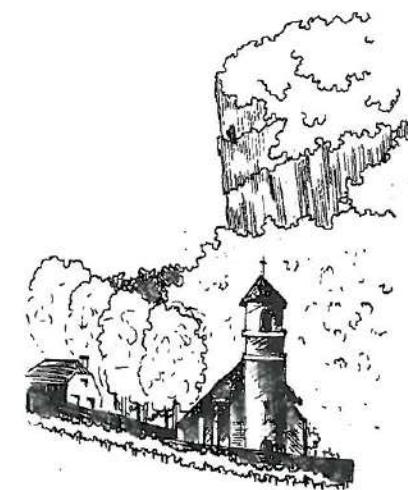
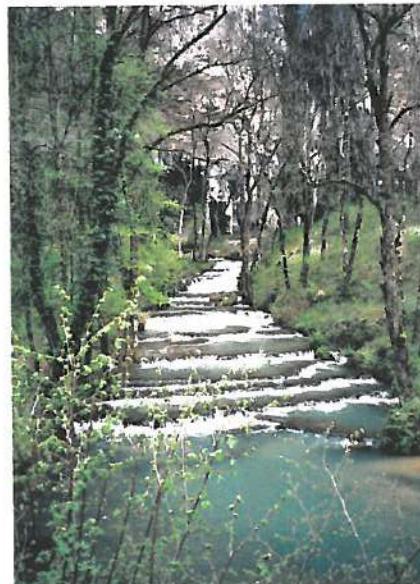
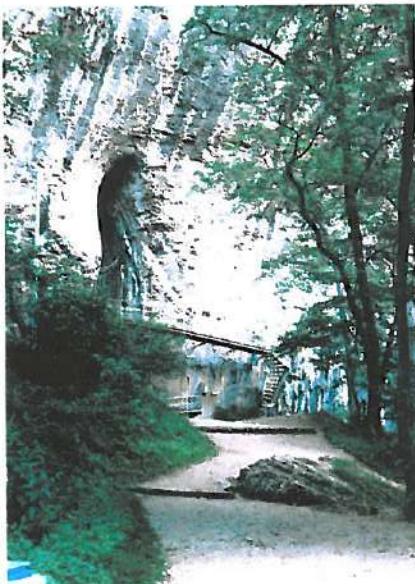
La configuration du site a nécessité une adaptation : organisation du village, liaison avec le plateau, l'ordre religieux (des moines puis des chanoines) étant à la tête de l'organisation sociale.②

L'analogie forte entre l'abbaye et son site est évidente. La reculée de Baume est à l'image d'une cathédrale naturelle avec un chœur, une entrée, une nef, le parvis...③

Le territoire, à l'image de l'abbaye est consacré, sacré.

Le territoire est d'abord apparu exceptionnel à ceux qui l'habitaient :

- un sentiment d'appartenance à un site exceptionnel, choisi,
- des frontières clairement perceptibles (falaises, vallée digitée en impasse, entrée monumentale..) créant une cohérence entre territoire et paysage,
- une notion d'identité, de re-connaissance, d'individualisation se traduisent par un vocabulaire local correspondant aux caractéristiques particulières du site : laizines, murgers, lave...



Pour les habitants du village, cet attachement au territoire est très fort , et il n'est pas uniquement basé sur des critères visuels ou esthétiques :

La reculée est souvent appelée le «bout du monde». C'est avant tout une vision extérieure évoquant l'extrême, la fin : la vallée se termine en impasse. L'image forte est associée à un recul, à une retraite.

Mais pour les gens 'de l'intérieur', le « bout du monde », c'est le début, le commencement, la genèse.

- Au niveau symbolique, le mythe des grottes évoque entre autres sens le point de départ de la vie, la genèse.
- A la source, l'eau jaillissant de la roche marque le DEBUT de la vallée ou... d'un voyage initiatique.

La reculée est un lieu de mystère, de magie due aux caractéristiques particulières du relief karstique. L'apparition / disparition est un thème de prédilection mystique et religieux. A l'image d'un lieu sacré, la reculée est jalousement gardée.

Par analogie aux sentinelles de pierre de la Peyrouse, les habitants sont les gardiens de ce lieu et de ce patrimoine.

La reculée est plus qu'un paysage : c'est un territoire avec une dimension affective particulière.

422. DES paysages pour UN territoire

Au paysage «touristique» s'ajoute d'autres paysages comme autant de représentations : deux sont décrits à titre d'exemple .

Pour un agriculteur

Le paysage est lié à la production. La reculée est alors perçue comme un milieu de contraintes. A l'exception du sol marneux en fond de vallée, elle est constituée de pierriers et d'éboulis. Le parcellaire est réduit et le maillage de haies n'est pas adapté à la mécanisation.

La forestation crée des contraintes supplémentaires.

Un « beau » paysage serait une surface remembrée, sans murger ni haie. Sa qualité dépend de sa capacité à produire.

Pour un habitant ayant passé son enfance à Baume,

Le paysage est associé à un sentiment nostalgique. C'est un patrimoine (au sens propre comme au



①

figuré).



②

L'inquiétude de l'habitant est due à la perte de la qualité exceptionnelle du site, à sa banalisation. La forestation et l'enfrichement de la reculée à entraîné de la perte d'une image plus ancienne que celle de l'enfance : celle d'un patrimoine, hérité, qu'il avait pour mission de valoriser afin de le « léguer » à son tour.



③

La re-présentation du paysage est liée à la notion de paysage idéal.
On aborde alors une problématique complexe.

Tout projet, toute projection s'appuient sur un existant. Les difficultés résident dans le fait que cet existant est différent pour les acteurs du site :

Le touriste	Pittoresque①
Agriculteur	Espace de production② ③
Propriétaire	Patrimoine④

Les attentes seront donc différentes, ce qui peut générer des conflits.

La réflexion doit donc se détacher d'une image unique de paysage pour s'attacher à recréer un équilibre. C'est de cet équilibre que résultera le paysage.



④

L'enjeu paysager de la reculée n'est pas de **protéger** le paysage mais le **RECONQUERIR**.



V – DIAGNOSTIC

51. Etude de fréquentation

511. Méthodologie

- Recueil des informations quantitatives et comparatives issues d'une part de l'étude de fréquentation menée par EDAW pour la DIREN, et d'autre part des différents entretiens avec les acteurs locaux.
- Des observations ont été conduites : sur le site des grottes et à Baume les Messieurs.
- Une enquête non formelle a permis de recueillir quelques témoignages et réflexions spontanées (cités «entre guillemets»).

512. Observations

* Impact de la fréquentation touristique sur le site

L'impact se traduit en terme de dysfonctionnements constatés. En effet, la situation est « gérée » pour des journées estivales . Mais en période de surfréquentation (certains week-ends, jours fériés...) on observe quelques conflits d'usage.

- La place G. de Poupet est encombrée de véhicules en stationnement. Ce dysfonctionnement est perceptible durant tout l'été. Il n'est pas toujours dû à la saturation des emplacements existants.
En terme de gestion du public, on observe fréquemment la confusion entre ce qui est possible et ce qui est autorisé.
Les conséquences : les bancs (en pierre !) sont renversés, les piétons gênés. Ce stationnement et les manœuvres incessantes provoquent l'exaspération légitime des riverains et des piétons.

- dégradation du site
- situations conflictuelles

- Circulation : la voirie du bourg de Baume les Messieurs n'est pas calibrée pour permettre les manœuvres, les croisements, les braquages des bus et camping-cars. En période de forte fréquentation, les piétons trouvent difficilement leur place, quand ils ne sont pas gênés par la circulation de véhicules à l'intérieur de l'abbaye, interrompant la démonstration du guide....

«Site superbe, vieilles pierres émouvantes, mais quel scandale de laisser les voitures se garer dans l'ancien cloître»

- antagonisme d'usage



- Modification de l'image du site

La fréquentation d'un site implique une modification de l'environnement pour répondre à des besoins de fonctionnement, quelquefois sans égard pour l'existant. Elle se traduit alors par des aménagements ponctuels, contrariant l'identité du site : par exemple, des poubelles ou du mobilier urbain à l'intérieur de l'abbaye, une signalétique surabondante...

- » perturbation de l'image du site et de la logique historique.

**Détournement de l'usage du site.*

La fréquentation se mesure également à partir du phénomène d'appropriation du site par une population en visite. Le site est détourné pour s'adapter aux attentes.

Sur l'ensemble du site, on retrouve quelques exemples :

- Pique-niques sur la place Guillaume de Poupet,
- Baignades dans la Seille ou sur le site des grottes,
- Stationnements le long des voies, gênant parfois les accès privés.

- » Les touristes sortant du cadre établi et toléré par les habitants de Baume les Messieurs, « propriétaires » légitimes, sont une source de conflit majeur.

- » On observe alors un développement de panonceaux d'interdictions ou de mises en garde.

**Comportements*

Certaines situations comportementales particulières ont été observées sur le site.

- Stationnements sur le site des grottes : le stationnement n'est pas délimité. Cependant, les véhicules sont correctement rangés, et peu d'espace est perdu. Les automobilistes hésitent à pénétrer trop dans le site. Ce phénomène est accentué par la situation en impasse de la reculée. Si de nombreux véhicules se trouvent sur le premier parking, les automobilistes se gareront préférentiellement en amont, sur les abords de la route d'accès. Le second parking présente souvent des emplacements disponibles, même lors des pics de fréquentation.
- Occupation de l'espace : au site des grottes, le public se concentre aux abords des commerces, et au niveau des équipements. Le reste du site n'est pas approprié. Les sentiers (*le Dard et les Laves*) sont déserts ou presque. Même en période de surfréquentation, on n'observe pas (ou très peu) de diffusion du public sur l'espace disponible.

- En revanche, à Baume les Messieurs, le public (individuel) a tendance à explorer chaque recoin de l'abbaye.

Patrimoine historique et religieux, l'abbaye est assimilée à un espace public.
... et la définition d'un espace public : « qui appartient à tout le monde ».

Certains habitants sont exaspérés de trouver des touristes se promenant dans leur jardin....

» Les contraintes semblent mieux tolérées en site naturel qu'en site urbain. C'est un élément important dans un objectif d'aménagement.

513. Constat - Interprétations

*Les situations de conflit entre les locaux et les visiteurs sont dues à une appropriation naturelle par les visiteurs. C'est un conflit inconscient qui devient ouvert en période de surfréquentation.

On peut également observer le phénomène inverse : une «appropriation» abusive de l'espace public par des résidents. Au *Mont du Chat*, par exemple, un chemin public, référencé sur le cadastre aboutit à ...une cour privative, au lieu de rejoindre la route du Mont.

*typologie des visiteurs

- Ceux qui s'impliquent dans une découverte intimiste, plus complète du site, avec une démarche qui consiste à rentrer dans le paysage. Ils visitent l'abbaye **et** les expositions. Ils empruntent les chemins de randonnées référencés.
- Ceux qui ne s'impliquent pas, se contentant d'apercevoir la reculée depuis un belvédère.
- Ceux qui utilisent plus les équipements que les particularités exceptionnelles du lieu : ils viennent pour pique niquer, manger au restaurant...

« *On a déjà vu plusieurs grottes. Ce n'est donc pas la peine de la visiter !* »

- Les hésitants rencontrés à Crançot : « *Est-ce que cela vaut le coup de descendre ?* »

On peut également établir la distinction suivante : une répartition sociale du tourisme
Les visiteurs de la grotte sont différents de ceux de Baume les Messieurs.

- Un public familial préférant la recherche de pittoresque;
- un public plus âgé, plus disponible, préférant une visite culturelle.

Il ne semble pas souhaitable de tenter de capter l'ensemble de la population touristique à l'abbaye de Baume. Les attentes sont différentes.

Que vient-on chercher à Baume les Messieurs ?

Une grande partie des visiteurs cherche un lieu avant un paysage, pour se promener, pique niquer, ou se retrouver en famille.

Les équipements sont devenus un faire valoir du paysage. Les touristes viennent car ils savent qu'ils vont trouver les infrastructure qu'ils recherchent.

Le paysage n'est peut-être plus à la hauteur des attentes du public ?

Il existe un phénomène de concurrence entre les différents sites d'intérêts majeurs dans la région : les cascades du Hérisson, la source du Lison, de la Loue, le cirque de Consolation...mais également avec d'autres sites destinés exclusivement à la « consommation » (stations touristiques du Haut Jura).

Baume ne doit pas se tromper d'enjeu. Doit-il surenchérir ? Ou préserver son site ?



52. Fonctionnement

521. Accès viaire

Depuis 1998, le réseau autoroutier de la A39 passe à proximité de Lons le Saunier.

C'est l'accès le plus rapide à la commune de Baume les Messieurs située à quelques kilomètres de la sortie Bersaillin-Poligny. La RN 78 permet ensuite de relier Lons le Saunier à la RD 471 qui passe par Crançot pour rejoindre la RD 70, route du Mont descendant à Baume les Messieurs ou la RD 4 reliant Crançot à Marre.

La RD 70 relie également Lons le Saunier à Voiteur puis à Baume les Messieurs.

Ces deux routes départementales ont autant d'intérêt l'une que l'autre. L'approche de la reculée de Baume les Messieurs y est totalement différente ; en prenant la RD 70 de Voiteur, le parcours s'effectue à travers le vignoble du Jura, vallée ouverte faisant sentir la présence des reculées et du cirque rocheux aux parois escarpées. Par la RD 471 depuis Crançot, l'accès est préservé ; la découverte de la localité se fait subitement, par le haut, surprenant ainsi le visiteur en lui offrant un paysage d'une dimension exceptionnelle. C'est une vision d'ensemble de la reculée et du bourg.

Une route tertiaire locale passe par Sermu. Elle défile à travers «la vallée de la Fin», paysage verdoyant d'une grande beauté constitué de courbes et de volumes, totalement imperceptible depuis le village de Baume les Messieurs.

522. La signalétique

Plusieurs panneaux de signalisation de la DDE annoncent le site. Ils sont attractifs et reconnaissables sur l'autoroute (panneaux bruns avec motifs).

Diverses pancartes d'appartenance de la localité à une association jalonnent également les routes : " Plus beaux villages de France ", " Petite cité comtoise de caractère ", " Site clunésien ", " Site classé " ; ils sont censés être des gages de qualité. Des panneaux directionnels annoncent l'itinéraire pour se rendre aux grottes ou aux belvédères.

La signalétique doit non seulement indiquer une direction, mais être suffisamment complète pour permettre au visiteur de faire un choix en fonction de ce qu'il recherche : un accès au site, une promenade, un point de vue. Il faut également la gérer pour éviter d'engorger la commune de véhicules pouvant emprunter d'autres chemins.

523. Le stationnement

Pour la commune de Baume les Messieurs

1- Le parc de stationnement de l'abbaye (situé à cinquante mètres de la place Guillaume de Poupet, parvis de l'abbaye).

Espace de stationnement principal, il permet d'accueillir des véhicules individuels. Légèrement en hauteur par rapport à la rue, son accès se fait au moyen d'une rampe conceptuellement bien pensée. Très vite saturé en période estivale, il ne permet pas de satisfaire l'ensemble



des besoins en stationnement des visiteurs de la commune (environ 30 places). Aucune ombre végétale n'y est présente. L'installation d'un RIS est en projet.

1- Le parc de stationnement devant la mairie.

Récemment agencé, il ne permet le stationnement que d'une dizaine de véhicules.



2- L'aire de stationnement sur la route provenant de Voiteur avant l'entrée dans Baume les Messieurs.

Espace libre sur le bas-côté de la route en provenance de Voiteur (RD 70), légèrement en hauteur, c'est une aire de stationnement assez fréquentée par les camping cars, car un peu en retrait de la commune et partiellement ombragé. Il ne permet pas à un grand nombre de véhicules de se garer (environ une dizaine).

En été, on peut également constater un stationnement touristique sur le côté droit de la route, avant l'entrée dans le bourg.



3- Le parc de stationnement sur la RD 70 à proximité du camping de la Toupe.

Espace conçu en bordure de la route et prolongé par une rampe en contrebas. Il est vaste et plutôt fréquenté par les camping cars et les cars de tourisme qui s'y rendent après avoir déposé les visiteurs à l'abbaye. Ombragé, il est agréable mais un peu éloigné de l'abbaye et du centre de la commune, d'où son manque de fréquentation par des véhicules particuliers.

Pour le site des grottes

4- À proximité du restaurant des grottes.

D'une grande capacité d'accueil, il est très fréquenté. C'est le premier que l'on voit à l'arrivée sur le site. Le grand panneau publicitaire des grottes indique au visiteur qu'il est arrivé.

Lors des pics de fréquentation, en été, les véhicules peuvent d'ailleurs déjà stationner sur le côté de la route dans l'espace conçu en gravier. La capacité maximale est d'environ 100 places. Des sanitaires publics y sont installés.

C'est de là que partent les échelles permettant d'accéder aux cascades et aux grottes (environ 5 minutes jusqu'au chalet de souvenirs et aux espaces enherbés de détente).

À proximité des boutiques de souvenirs.

Cet espace stabilisé, ombragé, sur le côté de la route, fait face au premier chalet de souvenirs. C'est le dernier espace de stationnement avant d'accéder au site de détente et donc le plus proche des grottes (environ 30 places).



524. Les équipements liés au tourisme

Les équipements bâtis :

- dans le centre du bourg :

1- Le " Grand jardin " : le propriétaire, président de l'association " les Amis de Baume " organisait il y a encore peu de temps des manifestations du type " Fête du Terroir ". Ces animations semblent ne plus exister. Seul le jeu de quilles persiste sur la place.

Le propriétaire souhaite remettre en état le four banal et recherche des subventions.

2- Le café de l'abbaye : restaurant implanté à côté de la place Guillaume de Poupet.

Situés quasiment sur la place Guillaume de Poupet, parvis de l'abbaye, l'impact de ces deux restaurants est fort. De styles à peu près équivalents, ils sont perceptibles dès l'entrée dans le centre du bourg. L'utilisation de mobilier en plastique et de parasols publicitaires sur leur terrasse respective faisant face à l'abbaye, lieu de prestige emprunt de spiritualité, est à déplorer.

- Chambres d'hôtes et gîtes : ils sont peu nombreux et signalés à l'extérieur des habitations par des pancartes. La plupart est mentionnée dans les dépliants touristiques.

- dans l'abbaye:

Les activités dans l'abbaye sont de manière générale assez discrètes. Les habitants, vivant du tourisme souhaiteraient voir se créer davantage d'animations afin d'encourager les visiteurs à séjourner plus longuement sur le site.

3- Restaurant " le Gothic café " : il affiche son existence à l'extérieur par du mobilier et une signalétique de qualité.

4- Exposition du département dans l'ancien logis abbatial, au-dessus du second porche.

5- Point I : visites guidées à la demande effectuées toute l'année.

Le personnel déplore le manque d'informations concernant l'abbaye et l'absence de signalétique.

6- Librairie : elle existe depuis le début du siècle et s'intègre bien, de par son activité, à l'ensemble. Les vendeurs de minéraux semblent être appréciés par les visiteurs :

7- l'un impose des éléments peu esthétiques comme les volets en bois et le pressoir dans l'herbe à l'extérieur, élément sans rapport avec le lieu.

8- l'autre annonce discrètement son activité par un sobre panneau en bois sur sa porte et n'émet pas de publicité.

- Le caveau, situé sous le logis abbatial, appartenant à une habitante de l'abbaye (Mme Coras) est prêté pour des manifestations de type dégustation et vente de vins afin de créer une dynamique dans l'abbaye.

- Les salles appartenant au Conseil Général sont louées pour des mariages.



Aux grottes :

1- Le chalet du haut, présent depuis 50 ans est exploité par la commune. Son activité regroupe l'information, la vente de souvenirs, la tenue d'une buvette ainsi que la vente des tickets d'entrée aux grottes (45 à 50 000 entrées).

Les bancs en plastique et les panneaux publicitaires enlaidissent l'endroit.

2- Le chalet du bas, présent depuis 30 ans est une exploitation privée. Son activité est basée sur la tenue d'un snack et la vente de souvenirs.

Le propriétaire s'occupe de défricher les environs de son chalet, mais les sous-bois appartenant au restaurant manquent d'une manière générale d'entretien.

L'utilisation de mobilier publicitaire en plastique et l'abus des pancartes est dommageable à la beauté du site.

3 et 4- Les sanitaires publics du parc de stationnement du bas ainsi que ceux des grottes sont apparemment en quantité suffisante, mais quelque peu désuets.

5- Vestige de l'époque des guinguettes, le restaurant des grottes est le seul encore présent sur le site. Proche de l'entrée, il s'intègre bien au lieu.

6- Datant également de l'époque des guinguette, ce bâtiment semble ne plus être utilisé. Il cadre cependant bien avec l'ensemble.

7 et 8- Ces équipements destinés au pique-nique couvert étaient certainement adaptés au site et à sa fréquentation lors de leur construction. Aujourd'hui ils sont quelque peu désuets.

L'ensemble de ces bâtiments fonctionne relativement bien en réponse à une demande touristique. L'individualisme de chacun des exploitants fait obstacle à une démarche cohérente globale qui permettrait une meilleure intégration de l'ensemble des éléments bâties dans ce cadre naturel. Il s'agit de répondre à une demande en offrant des prestations de meilleure qualité.



525 – Les belvédères

Belvédère de CRANCOT ou le belvédère des Roches de Baume

■ Situation

Situé sur la RD 471, au bord de la chaussée sur la commune de CRANCOT, il est d'accès aisément pour les caristes.

Deux belvédères se succèdent : l'un au bord de la route équipé d'une table d'interprétation géologique et d'une longue-vue, l'autre sur le chemin des échelles de CRANCOT, à l'arrière du restaurant.

■ Etat des lieux

Belvédère en bord de chaussée

2 stations : une station d'observation et une d'interprétation.

On s'attendrait à avoir un aménagement plus soigné pour le belvédère le plus visité.

A noter :

- La publicité en panneau installée contre la rambarde de sécurité a un impact négatif , et contrarie l'effet de transparence recherché par le grillage.
- Les revêtements et grillages hétérogènes témoignent de plusieurs interventions successives.
- Le développement des végétaux à proximité risque de gêner rapidement la vue

Le cheminement engazonné permettant l'accès au second belvédère est une bonne idée. Il nécessite cependant quelques aménagements pour résister à une surfréquentation estivale. Le grillage visible sur un côté donne à la clôture un aspect de jardin privatif gênant dans ce contexte d'espace naturel.

■ Panorama

Vue depuis le fond de la reculée

Baume les Messieurs est en point focal : on distingue seulement un ensemble bâti.

Depuis ce belvédère, la reculée n'est pas perçue comme une impasse. L'observateur se situe au dessus du cirque, il ne peut donc pas le voir.

Ce belvédère respecte la logique du lieu et la logique géographique : il est installé au point de départ de la reculée (ou à l'extrémité).

Mais on ne retrouve pas de cohérence paysagère : le visiteur ne voit qu'un « corridor rocheux »

Le point d'observation est plus intéressant en contrebas car il découvre le cirque rocheux et la vallée en impasse.



Dans certains programmes touristiques, ce belvédère est le seul arrêt permettant de « voir » la reculée de Baume les Messieurs. C'est pourtant une vision extrêmement réductrice de la reculée, et difficilement compréhensible.

L'aménagement n'est pas à la hauteur du prestige du site naturel.

Ses atouts : facilité d'accès pour les cars et possibilité d'accéder rapidement aux grottes par les échelles de CRANCOT (en 15 mn).

Belvédère de GRANGES SUR BAUME

■ Situation

Granges sur Baume est situé en surplomb de Baume les Messieurs. La route menant du carrefour à Granges bénéficie de nombreux points de vue intéressants sur le village et la reculée.

Le belvédère est aménagé à l'arrière de l'église, au centre du village, à proximité des commerces.

■ Etat des lieux

L'amorce du chemin menant au belvédère est bien calibrée et parfaitement adaptée au site. Cependant les emmarchements, surtout ceux menant à la plate-forme d'observation sont trop massifs, mal proportionnés et très peu confortables (emmarchements de longueur variable). Le mobilier est hétéroclite et nécessiterait un remplacement.

Le développement de la végétation cache déjà une partie du panorama.

A noter : l'amorce du chemin menant à Baume les Messieurs, emprunté par les Moines.

Au niveau du parc de stationnement, table d'interprétation avec la description d'un sentier de découverte sur le patrimoine lithique : murgers et cabanes de bergers.

■ Panorama

Le panorama est intéressant : il permet de voir d'un côté (mais non simultanément) l'entrée de la reculée, et de l'autre Baume les Messieurs et les trois vallées.



Belvédère de SERMU

- Situation

Il est implanté à l'extrémité de l'éperon barré, à l'aplomb de Baume les Messieurs, à proximité du GR 59.

L'accès se fait à pied par les échelles de SERMU (15 mn depuis le village de Baume) ou par le village de SERMU (GR 59).

- Etat des lieux

Le belvédère est seulement marqué par un grillage de protection

Actuellement, le développement de la végétation masque partiellement le champs de vision.

- Panorama

Le panorama est exceptionnel et présente la meilleure perspective sur l'abbaye, avec ses cours et ses jardins.



Belvédère de la Croix

- Situation

Situé à l'aplomb de Saint Aldegrin, l'accès se fait à pied, en longeant la falaise depuis le carrefour de la route de Granges et de celle de Baume les Messieurs (RD 210 x RD 70). Ce panorama est essentiellement connu des habitués.

L'accès est possible soit en longeant les corniches, soit en empruntant un chemin situé un peu plus à l'intérieur des bois.

Le chemin traverse ensuite des pelouses sèches et zones à forte sensibilité avant de rejoindre le GR 59.

- Etat des lieux

Le belvédère est seulement marqué par un grillage défensif.

Un aménagement n'est pas souhaitable, surtout en raison des problèmes de sécurité et de la sensibilité du milieu floristique.

- Panorama

Panorama très intéressant montrant Baume et l'entrée de la reculée.



« Le Paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent »

Corajoud



Belvédère de l'Antenne

▪ Situation

Il est situé sur la route en balcon, en surplomb de Baume les Messieurs. L'accès à pied est possible depuis Granges sur Baume et depuis le parc de stationnement du carrefour entre la RD 210 et la RD 70.

Cependant les usagers arrêtent préférentiellement leur véhicule au niveau de l'antenne, sur les bas-côtés.

▪ Etat des lieux

Le belvédère n'est pas aménagé. Le local technique a un impact fort, pénalisant.

▪ Panorama

C'est le panorama le plus intéressant de la reculée au niveau paysager : l'observateur perçoit l'intégralité de la reculée (à l'exception du cirque terminal), avec les trois vallées et l'entrée dans le même champs visuel. La perspective sur l'abbaye est globale : découverte de l'ensemble des cours intérieures.

526 - Les accès verticaux

Les échelles de Sermu permettent de gagner l'éperon barré et le plateau à l'aplomb du village de Baume les Messieurs. Celles de Crançot mènent au dessus de la cascade.

Le passage du fond de la reculée au plateau s'effectue à flanc de falaise ; l'ascension est presque verticale.

Les échelles sont des *ouvertures* supplémentaires de la reculée sur le monde extérieur. Leur dimension mystique est évidente : elles permettent d'atteindre directement «l'endroit où la terre et le ciel se touchent». A cette dimension s'ajoute l'émotion liée au risque de monter (ou descendre) dans une anfractuosité, au cœur de la roche.

Actuellement, les versants forestiers gomment leur caractère monumental et impressionnant. La descente est *fermée* par une voûte végétale et la perception du vide en contrebas est inexistante.

A noter : le sentier du Dard utilise les échelles de Sermu dans le sens ascendant, alors qu'elles sont plus impressionnantes dans l'autre sens et permettent alors la découverte globale de Baume les Messieurs. En sens ascendant le promeneur tourne le dos au village.



527 – Les sentiers

Deux sentiers ont été aménagés par la Communauté de Communes : *Le Dard et les Laves*.

Le sentier du Dard part de Baume les Messieurs, et accède à travers les éboulis puis par les échelles de Sermu au plateau de l'éperon barré. Il emprunte ensuite une portion du GR 59, puis regagne Crançot. Après être descendu jusqu'au site des grottes, il longe le Dard pour rejoindre le village. La promenade est orientée dans le sens Baume / Sermu (dans les dépliants ainsi que sur les panonceaux jalonnant le parcours).

Il est cependant plus intéressant de la parcourir dans l'autre sens et de découvrir l'intérêt paysager de la succession des séquences et des événements : logique de parcours.

Depuis Baume les Messieurs, le chemin remonte à la source le cours du Dard. Les événements ponctuant avec rythme le cours de la rivière se découvrent de face et progressivement avec un intérêt croissant, l'apogée étant la découverte de la cascade et de la grotte.

Les abords du Dard sont gagnés par l'enrichissement. Le stade arboré est atteint et englobe la ripisylve. La strate arbustive camoufle une grande partie du cours d'eau.

Les événements se succèdent, offerts à la découverte du promeneur : l'étagement des gours, la petite chute, la cascade, et la grotte.

Les échelles de Crançot sont ensuite escaladées et à la sortie de la reculée le promeneur gagne l'éperon de Sermu. L'entrée est dessinée par les vestiges de remparts que l'on devine au niveau de la première maison. La logique de parcours est là aussi d'entrer à Sermu par les anciens remparts. Il suffit ensuite de longer la corniche, en suivant le balisage du GR59 et de redescendre sur Baume les Messieurs par les échelles de Sermu, goulot rocheux impressionnant permettant la découverte progressive du bourg dans les éboulis.

Les Laves

Le circuit reprend une partie du chemin historique parcouru par les moines pour gagner Granges sur Baume, ou des villageois de Granges pour gagner l'église Saint Jean. Le sentier alterne des séquences à flanc de versants, dans les éboulis, puis dans la vallée pour rejoindre le plateau et son patrimoine de murgers. Avant de redescendre sur le village de Baume les Messieurs, la route permet de découvrir divers panoramas sur la reculée.



Séquence du GR 59

Le GR 59 fait pratiquement le tour de la reculée. Il passe du plateau à la vallée de la Fin en s'arrêtant à de nombreux belvédères et au bourg de Baume les Messieurs.

Un chemin existait reliant directement les Granges à Baume les Messieurs. Son état actuel ne permet pas cependant d'envisager un jalonnement. En effet les conduits d'assainissement de Granges sur Baume ont détruit le sentier.

Le réseau de sentiers indiqué au public n'offre pas une découverte de l'ensemble de la reculée et de son caractère intime. Mais faut-il l'encourager ?

Les promenades possibles, souvent empruntées par les habitants :

- Le chemin en corniche, longe les falaises de la reculée, en empruntant partiellement le GR 59. Des liaisons sont possibles avec *le Dard* et *les Laves*. Il présente un intérêt paysager certain mais c'est également un site à forte sensibilité écologique (pelouses sèches...), et pouvant être dangereux. Des aménagements sécuritaires risqueraient de plus d'artificialiser un site naturel.
- Chemins dans la vallée de Saint Aldegrin. Actuellement, la vallée est trop fermée pour constituer un intérêt paysager. Plusieurs stations de Berces du Caucase (plante monumentale, dangereuse au toucher) rendent délicate la présence du public. La vallée mériterait une restauration de son paysage.
- La vallée inachevée : le GR 59 ne fait que la traverser, alors qu'elle mérite d'être découverte dans la longueur. Liaison possible avec *le Dard* et *les Laves*.

Il est important de préserver le caractère secret de la reculée. Les chemins doivent cependant être entretenus.



528. Les travaux récents, en cours ou à venir

- Récents

- 1- Le carrefour entre la RD 4 reliant la Marre à Crançot et la RD 210 menant à Granges sur Baume a été récemment restructuré. De taille démesurée, il a été conçu pour permettre un braquage plus aisé aux véhicules lourds.
- 2- Un parking a été implanté sur la RD 210 en direction de Granges-sur-Baume, à proximité du carrefour. Il paraît superflu à cet endroit, aucun équipement touristique n'y étant véritablement conçu.
- 3- Un grillage de protection retenant les éboulis provoqués par les chutes d'eau provenant de Granges sur Baume (sol instable) a été remis en place sur la D 70, dans le dernier virage avant l'arrivée à Baume les Messieurs ; il est prévu de le végétaliser. La stabilisation des bas-côtés sur la route provenant de Granges est en cours.
- 4- Des glissières en bois ont remplacé celles en métal. Cette transformation offre à l'équipement sécuritaire une meilleure intégration paysagère dans un cadre naturel à préserver.
- 5- Le mur en pierres sèches situé devant la place Guillaume de Poupet a été consolidé à l'aide de la technique traditionnelle de la pierre vue, c'est à dire avec beaucoup d'encaustic recouvrant les angles des pierres.
- 6- La place des Tilleuls rebaptisée place Guillaume de Poupet a été réaménagée et un enrobé réalisé sur la rue longeant la place.
- 7- La place de la mairie a été restructurée et une borne interactive installée dans l'ancien poids public déplacé depuis la place Guillaume de Poupet devant la mairie.
- 8- Un pas d'âne, longeant la mairie a été réalisé. Il faisait partie du projet général d'aménagement de la place Guillaume de Poupet qui prévoyait d'édifier une placette à l'arrière de la mairie. L'ensemble n'ayant pas été réalisé, la présence de ce pas d'âne paraît injustifiée.



9- La fontaine située devant la poste a été réaménagée. L'absence de liaison avec la place Guillaume de Poupet est à déplorer.



10- Le clocher de l'église Saint Jean a été restauré en laves.

En cours :

Le mur de soutènement de l'abbaye sur la D 70, à l'entrée de Baume-les-Messieurs, sera édifié en béton désactivé; à terme, un parement en pierre doit être réalisé.

Prévus :

Le four banal devrait être remis en état, afin de préserver le patrimoine présent dans la commune et de créer une animation.

Trente bancs de l'église seront restaurés.

Un RIS (relais information service) sera installé sur le parc de stationnement de l'abbaye.



53. Dysfonctionnements : inventaire des points noirs

Dans le quartier de l'abbaye

1- Stationnement sur la place: il pénalise la majesté et la spiritualité de l'abbaye. De plus, les bancs sont démontés par les véhicules.

2- Poubelles vétustes et trop apparentes.

3- Revêtement hétéroclite de la chaussée dans le virage.

4- Autorisations transgressées : panneaux publicitaires, mobilier...

5- Abords de l'église négligés.

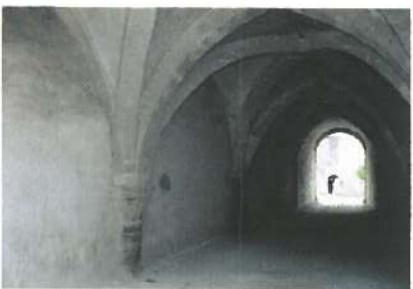
6- Réseau d'eau pluviale trop apparent.

7 et 8- Moisissures noirâtres en façade.



1- Luminaire défectueux: il n'est de plus pas adapté scénographiquement à la grandeur de l'abbaye.

2- Fissures en façade.



3- Voute en mauvais état.

4- Façades mal entretenues de manière générale.



5 et 6- Eléments rajoutés sans aucune cohérence avec le lieu.



7 et 8- Poubelles: nombreuses et vétustes, elles dévalorisent le lieu.

L'abbaye menace de se dégrader rapidement par le manque d'entretien régulier. Il n'existe pas d'homogénéité dans les interventions car il est difficile de trouver une cohérence d'ensemble entre les propriétaires privés et les collectivités et organismes publics. Un risque de banalisation du lieu se profile ; il est urgent de trouver une réglementation permettant de gérer les dysfonctionnements.



Dans la commune :

1 et 2- Enduits apparents pénalisant l'aspect général du bâtiment..



3- Qualité architecturale insuffisante de certaines nouvelles constructions.

4- Enduit restant en l'état.



5- Antennes paraboliques trop visibles en toiture; elles sont soumises à autorisation.

6- Benne de récupération de verre dans une zone trop visible.



7et 8- Eléments bâties en mauvais état ou rajoutés dans des lieux très fréquentés et protégés.



Recommandations des architectes des bâtiments de France transgressées

- 1- Store extérieur.
- 2- Eléments de serrurerie sur boiseries et mauvais entretien des constructions.
- 3- Descentes d'eau pluviale trop apparentes.
- 4- Moisissures en façade.
- 5- Portes de garages non adaptées.
- 6- Rajouts en toiture.
- 7- Chemins négligés.
- 8- Mobilier urbain dévalorisant la place Guillaume de Poupet : mobilier en plastique et parasols publicitaires des terrasses de restaurants, poubelles, bacs à fleurs hétéroclites, bancs arrachés.



1 et 2- Transformateurs EDF inesthétiques au Champ du Bri et à La Peyrouse.



3- Désordre extérieur.

4- Clôture en maille.



Hors de la commune:

- sur le site des grottes

5- Décharge à l'entrée du site.

6- Transformateur EDF présent sur le parc de stationnement du haut.



7 et 8- Ruines irrécupérables.



1 et 2- Halles de pique-nique désuettées.



3- Chemin menant aux grottes insuffisamment entretenu.

4- Grillage vétuste à l'entrée des grottes.



Hors du site:

5- Enrochements rendant le site trop artificiel (à l'entrée de Nevy).

6- Réseau électrique aérien perturbant la lisibilité des paysages naturels.

7- Château d'eau de Granges sur Baume.

Trop présent dans le paysage et visible depuis de nombreux belvédères, il dérange. Le problème a déjà été soulevé, mais les diverses tentatives de camouflage ont échoué.

8- Problème d'assainissement de Granges sur Baume vers Baume les Messieurs.

Le sentier de promenade reliant les deux communes s'est effondré lors de la rupture de la canalisation de l'assainissement de Grange sur Baume. Les eaux vannes et usées continuent à se déverser dans la nature, au dessus de Baume-les Messieurs. Les communes concernées semblent prendre la décision de se relier à la station d'épuration de Nevy sur Seille.

VI – SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

PAYSAGE			
Entité	Constat	Dysfonctionnements	Atouts
Grand paysage	<p>La reculée est inscrite dans un site plus vaste et en liaison avec l'autre reculée de Blois et Ladoye.</p> <p>Notion de territoire (reculée), de terroir (vignobles) et de terres (polycultures des plateaux)</p>		<p>Reconnaissance et identité</p>
	<p>Trois unités paysagères sont clairement délimitées géographiquement, et identifiées par des ambiances paysagères particulières</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reculée : entrée, centralité et les doigts de gant - La vallée : plissements et combes - Le plateau et l'éperon de Sermu : parcellaire de production : polyculture et forêts, murgers et cabordes... 	<p>Sensibilité</p>	<p>Organisation claire et lisible</p> <p>Paysage pastoral de la vallée résulte d'un équilibre et d'une volonté d'ouvrir la reculée : espace de vie . Importance de la lumière.</p>
	<p>La dynamique paysagère se traduit simultanément par une déprise de l'activité agricole et par la progression de la friche et de la forêt.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement des friches - Forestation des versants - Forestation des fonds de vallées <p>C'est un paysage exclusivement lié à une activité agricole de type pastoral.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de la monumentalité des falaises. Les éboulis et l'image du « canyon » sont progressivement remplacés par une végétation uniforme. - Disparition des prairies, et du patrimoine arboré associé : haies, ripisylve... - Certains éléments remarquables disparaissent : éperon de Saint Aldegrin, la source et le bief de la Seille, la rigole de l'amphithéâtre, les échelles.. <p>Une mutation agricole ou de l'activité de production commence à banaliser le site : quelques parcelles de conifères, de peupliers...</p>	<p>Notion d'involution : l'espace est abandonné progressivement. Mais il n'y a pas de dommage irrémédiable.</p> <p>Une reconquête est possible.</p>

Le paysage ... en détail	<p>Les motifs du paysage, ou les éléments récurrents contribuent à l'élaboration de l'identité du paysage.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les murgers et cabordes - L'eau : la Seille, le Dard, les cascades, les gours... - La pierre : les falaises, les grottes... - La haie, la ripisylve et dans une certaine mesure, les lisières constituent un motif paysager structurant et organisateur. 	C'est un patrimoine fragile.	<p>Eléments de dimensions modestes ou monumentales, ils ponctuent le paysage : trame, point d'appel ou point repère.</p> <p>Ces « ornements » ou éléments remarquables contribuent à l'animation du paysage ordinaire et participent à l'ambiance du lieu.</p>
Découverte du paysage	<p>Les belvédères</p> <p>Les panoramas d'intérêts variables.</p> <p>Celui de Crançot : pas de logique paysagère.</p> <p>Le panorama de l'antenne permet de découvrir la meilleure perspective sur la reculée.</p>	Les aménagements ne sont pas à la hauteur du prestige du lieu.	La configuration du relief permet d'avoir des belvédères sur le périmètre de la reculée. Plusieurs perspectives d'un même lieu.
	Les sentiers et les échelles.	<p>Importance du sens et de la progressivité de la découverte du site.</p> <p>La dimension monumentale est gommée par la forestation</p>	Un paysage confidentiel : contrairement à l'idée reçue selon laquelle la reculée se découvre depuis les belvédères, la richesse paysagère du site s'exprime pleinement de l'intérieur : sentier du Dard, mais également chemins desservant la vallée de Saint Aldegrin et l'amphithéâtre.
	Les points noirs paysagers : éléments de dysfonctionnements perturbant la lecture du site	<p>Château d'eau</p> <p>Le réseau d'assainissement (sentier des moines de Granges à Baume les Messieurs).</p> <p>La décharge au site des grottes</p> <p>Les abords routiers minéralisés</p> <p>La signalétique</p>	

ARCHITECTURE ET URBANISME			
Entité	Constat	Dysfonctionnements	Atouts
Les hameaux	Implantation en hameaux dictée par le relief naturel du lieu : la rivière de la Seille, les versants de la vallée.		
	Chacun possède son identité et ses propres caractéristiques. Certains sont plus pittoresques que d'autres. - Fravoz Gyp Bega : habitations en laves - Fravoz Gyp Fauchet : architecture de qualité et jardins remarquables - Villeneuve : village-ruelle		Identité – Cachet – Pittoresque - Appréciation des techniques traditionnelles aujourd’hui abandonnées qui confèrent aux constructions des qualités esthétiques rares. - Jardins remarquables (d’agrément et potager). Implantation en terrasses. Murets. - Hameau parsemé d’éléments ornementaux (statuettes religieuses, bancs en pierre, treilles...)
	Développement urbain figé (cf. plan napoléonien)	Constatation d’aberrations urbaines dues à la suppression de la ZPPAUP.	Préservation d’une image de village de qualité
Points de vue	- Depuis la rue des moulins vers l’abbaye - Depuis le mur du Grand Jardin	Quelques erreurs de choix architecturaux perturbent ces lectures.	Perception d’ensemble
Trame verte	Promenade en bordure de la Seille	Manque d’entretien, difficilement praticable.	Découverte d’un patrimoine lié à l’eau : ponts, fontaines, murets et contreforts ... Découverte intimiste du bourg.
	Cheminements internes		Le bourg se découvre à pied : richesse des éléments de détails, lecture du site...
Abbaye	Quartier le plus prestigieux. Situé au centre du bourg, à l’origine de la fréquentation touristique.	Problèmes de circulation et stationnement à certains moments de l’année.	Patrimoine historique et religieux. Trace des jardins abbatiaux.
		Entretien insuffisant à sa conservation et à sa mise en valeur.	
		Eléments inesthétiques et anachroniques nombreux : câbles, descentes d’eaux pluviales, enduits, fissures, mobilier urbain, éclairage...	
Site des grottes	Zone d’intérêt touristique majeur	Les éléments bâtis fermés ou abandonnés ne sont plus intégrés aux équipements actuels (en terme de fonctionnement).	Pittoresque et monumental Les éléments naturels sont les seuls à rester cohérents. Les aménagements liés à leur fonctionnement étaient pertinents, et de ce fait, fonctionnent toujours : accès aux grottes, échelles...
		L’individualisme de chaque exploitant, et la multiplicité des éléments hétéroclites contrarient l’homogénéité et le respect du site.	

Les travaux récents	Place Guillaume de Poupet Place de la Mairie Réfection du mur du Grand Jardin	Projet inachevé	Travaux nécessaires ayant contribué à une amélioration fonctionnelle du lieu.
Eléments perturbants	Transformateurs EDF (Cour Froide et Fravoz Gyp Fauchet) Benne de récupération du verre	Implantation trop visible. Perturbe la lecture esthétique du site.	
Equipements liés au tourisme	Chalets de souvenirs au site des Grottes	Publicité trop voyante, et trop nombreuse. Articles vendus à l'extérieur trop présents. Intégration paysagère défaillante des sanitaires publics et des halles de pique nique.	
	Commerces liés aux grottes	Adaptés à un tourisme de masse, mais de qualité insuffisante.	
	Commerces liés à l'abbaye	Manque d'intégration de la boutique du vendeur de minéraux de la première cour.	Bonne intégration générale. Dynamisent le quartier.
	Mobilier	Souvent en plastique, il ne s'intègre ni à l'environnement naturel ni en site urbain. Il n'est pas à la hauteur du lieu.	

ELEMENTS SOCIOLOGIQUES : paysage habité			
Entité	Constat	Dysfonctionnements	Atouts
Les habitants	Représentation de la reculée : un espace unique, à protéger.		
	Espace soigné, valorisé.		
	Espace rare.		
	Notion de patrimoine.		
Les touristes	Les sites touristiques : Par ordre d'importance : - Le paysage (le belvédère de Crançot est le point de passage obligé, parfois le seul) - Les grottes - L'abbaye	Aux Grottes : site en milieu naturel, fragile. Signes « d'usure », d'altération.	Ces sites d'intérêts majeurs sont répartis sur un espace restreint. Leur perception est aisée (belvédères). L'abbaye donne au paysage de la reculée une dimension mystique supplémentaire. Analogie formelle et conceptuelle de la reculée à une église.
	Typologie du public Différenciation entre ceux visitant l'abbaye et ceux visitant le site des grottes (à la recherche du pittoresque).		Permet des choix d'aménagements différents et adaptés en terme d'accueil pour Baume les Messieurs d'une part et pour le site des Grottes d'autre part.
	Les attentes : elles ne concourent pas souvent à une préservation du lieu. Le tourisme de masse est très demandeur d'équipements.	Risque de banaliser le site par une réponse systématique aux attentes des visiteurs.	



VII- PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

71. Paysage

711. Sensibilité paysagère : les éléments discordants

Le diagnostic a mis en évidence de nombreux dysfonctionnements. La seconde phase de notre étude comportera certaines prescriptions destinées à résorber les points noirs. Eléments visuels, ils portent atteinte au paysage, en perturbant un environnement sensible.

Cependant, les enjeux paysagers ne doivent pas se résumer à une « toilette » du paysage. L'élimination des points noirs paysagers implique un ensemble d'actions visibles, reconnues, dont l'impact est immédiat.

Celles-ci doivent cependant se conjuguer avec des actions plus complexes portant sur les problèmes fondamentaux et permettant la mise en place d'une politique en matière de gestion paysagère, qui entraînera des modifications à l'échelle d'une unité paysagère, indispensables dans le moyen et le long termes.

712. Points de vue sur le paysage

Les belvédères sont autant de fenêtres sur la reculée. C'est également le moyen le plus spontané de découvrir le paysage. Certains sont aménagés, d'autres ne le sont pas (ou sommairement) et ne sont fréquentés que par des promeneurs avertis.

Il ne semble pas souhaitable d'aménager l'ensemble des belvédères connus.

En effet l'accès au belvédère de la Croix par exemple traverse une zone de pelouses sèches, sensibles à la fréquentation.

En revanche, le belvédère de Sermu ainsi que celui de l'Antenne mériteraient des aménagements adaptés.

Le belvédère de Granges sur Baume ainsi que celui de Crançot nécessitent une restauration.

713. Le Grand Paysage

A - Enfrichement et forestation de la vallée

La friche puis la forêt sont les résultats de la dynamique naturelle de colonisation d'un site abandonné. L'évolution spontanée de la friche vers un stade boisé, tend à aboutir à un équilibre où l'homme n'a plus sa place.

Ceci génère de réels problèmes paysagers : on observe la fermeture du paysage, la perte de la structure, des ambiances, et de l'identité du site.

Cet état est actuellement réversible, et une reconquête est possible.

En effet la dynamique forestière se présente comme une involution plutôt qu'une évolution. L'enfrichement est un retour en arrière. Il n'y a pas eu d'action qui aurait pu entraîner une évolution négative et une banalisation de la reculée.

Le site exceptionnel disparaît sous une couverture arborée, mais il continue d'exister.

Enjeu : La forestation de la reculée doit être stoppée et certains sites d'intérêts majeurs reconquis.





B - Déprise agricole

La situation de la reculée de Baume est particulière et se caractérise par de nombreux propriétaires, quelques exploitants et un morcellement du parcellaire.

Les exploitants rencontrent des difficultés liées à la mécanisation de l'agriculture dans un site compartimenté, pentu et bocager.

Ils souhaitent un remembrement pour permettre un regroupement des parcelles, la disparition des haies et des obstacles à la mécanisation.

Les risques :

- Perte du maillage bocager : intérêt écologique (continuum entre la ripisylve et la forêt), et intérêt paysager ;
- Risque de banalisation ;
- Modification de l'occupation du sol : polyculture....
- Implantation de bâtiments agricoles.

C - Quelle image pour le paysage de la reculée ?

Baume les Messieurs a la chance de posséder un paysage d'exception, délimité dans l'espace par un relief caractéristique, et surtout d'avoir su éviter une banalisation et une évolution négative.

On peut dire que l'abandon du site a évité des erreurs et des interventions intempestives et radicales.

La problématique se situe en terme de RECONQUETE du paysage et non de PROTECTION

Vision prospective :

*Le site doit-il devenir un espace abandonné et un lieu d'observation privilégié de la dynamique de colonisation végétale ?
ou*

L'homme doit-il retrouver sa place, reconquérir un patrimoine par des interventions mesurées, pour être en mesure de léguer aux générations futures un site valorisé et prestigieux ? Reconquérir un paysage en fond de vallée, avec des mises en valeur ponctuelles pour valoriser le site et sa dimension monumentale ?

La deuxième solution est la plus cohérente dans une réflexion paysagère, et la reculée de Baume les Messieurs souffrirait d'une image de « site abandonné ».

Ne pas intervenir induirait à brève échéance une colonisation forestière et la fermeture des trois vallées (comme le premier doigt de gant). La forêt gommerait progressivement les caractéristiques monumentales ou remarquables du site.

D – Les enjeux paysagers

Il est nécessaire de faire des choix cohérents pour le devenir du PAYSAGE de la reculée de Baume les Messieurs. Dans cette optique, deux phases seront abordées successivement :

1. Définitions et choix d'un principe d'intervention
2. Projection sur la reculée de Baume les Messieurs

La troisième phase déterminant les actions à mettre en œuvre sera développée dans le Document d'Orientations.



* En terme d'enjeux paysagers, trois scénarii sont envisageables :

- ① **Proposition de non intervention**

Scénario de dramatisation, il permet de montrer le dynamisme de l'enrichissement et les résultats à court et moyen termes. Il est à noter que l'amphithéâtre de Baume les Messieurs ainsi que la vallée de Saint Aldegrin en sont déjà à ce stade.

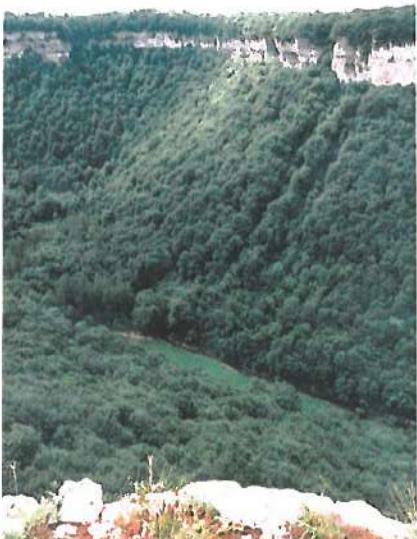
- ② **Restauration complète du paysage**, pour mettre en valeur le site prestigieux de la vallée. Scénario maximaliste, il permet cependant de proposer une alternative cohérente en matière de paysage qui respecte la logique historique et celle du site. A l'image d'un monument, les motifs paysagers de la reculée seraient restaurés : les éboulis défrichés, les pâtures reconstituées sur les versants et en vallée, la ripisylve et un maillage exclusivement bocager régulièrement entretenus...

- ③ **Reconquête paysagère** et adaptation du paysage à un environnement économique et humain. Le paysage n'est pas figé mais il dépend d'un compromis.

Le paysage est l'issue d'un équilibre résultant d'une activité humaine et d'une dynamique naturelle, qui tend à valoriser un cadre de vie, en prenant en compte une partie de « l'évolution naturelle » du site.

- conservation de la forêt sur les versants afin de préserver la stabilisation des sols et des éboulis, et de maintenir un couvert pour la flore et faune. Une limite forestière est à déterminer.

- ouverture du fond de vallée avec la reconquête des prairies : soutien d'une activité agricole respectueuse du contexte paysager et écologique de la reculée.



De ces trois scénarii, le troisième semble le plus réaliste et le mieux à même de correspondre au contexte diagnostiqué. C'est également une solution de compromis satisfaisante tant au niveau paysager qu'écologique. Il respecte les conclusions de la plaquette Natura 2000.

* En terme de projection sur l'ensemble de la reculée de Baume les Messieurs

Se pose ensuite la question de l'échelle d'intervention.

Doit-on intervenir sur l'ensemble de la reculée ?

ou

Doit-on limiter les actions à la seule vallée du Dard, la plus touristique, et la mieux préservée actuellement?



La logique écologique est déjà respectée en préservant une frange arborée sur les versants, les pelouses sèches en corniche, les prairies alluviales et la ripisylve au fond de la vallée.

Cependant, les fonds de vallées nécessitent une restauration d'ensemble :

- L'amphithéâtre est le plus proche de Baume les Messieurs. Sa mauvaise image peut rapidement être associée au bourg. Doigt de gant très court, à l'échelle d'une promenade depuis l'abbaye ou depuis le bourg, il mériterait d'être valorisé au même titre que les espaces de « respiration » urbains.
- Saint Aldegrin : la vallée de la Seille mérite une attention et un soin particuliers.
- Les cours d'eau sont les motifs majeurs de la reculée. Ils doivent être valorisés par l'ouverture du fond de la vallée, et protégés par le maintien de la ripisylve ou d'une frange d'accompagnement.



- La dimension monumentale de la reculée digitée, est caractérisée par les cirques délimitant les vallées en impasse. Les autres points d'importance majeure : les échelles, la source de la Seille, les cours d'eau... Cette dimension est en grande partie gommée par l'enrichissement des éboulis. Des interventions ponctuelles sur les versants s'imposent dans les trois vallées.
- Un projet agricole sur l'ensemble de la reculée est plus cohérent en matière de viabilité économique.

On ne peut envisager d'abandonner à une dynamique naturelle deux vallées sur les trois. La reculée est un ensemble logique au niveau paysager.

L'enjeu proposé est une *reconquête paysagère* sur l'ensemble de la reculée. Il rejoint d'ailleurs les réflexions touristique et économique, et respecte la démarche écologique.



* Etablissement d'un état paysager de référence

Les actions et interventions futures devront tendre à créer cet état de référence défini par les principes suivants :

- Maintien des forêts en versant ;
- Ouverture ou sauvegarde des fonds de vallée en prairies ;
- Interventions ponctuelles destinées à restaurer la dimension monumentale de certains sites : les échelles, le cirque et l'éperon rocheux de Saint Aldegrin, les cours d'eau, la source de la Seille...



Baume mérite d'être une reculée exemplaire parmi d'autres. Un projet pilote de reconquête du paysage, exigeant une viabilité économique doit être élaboré avec les différentes personnes concernées.

L'implication des acteurs locaux (propriétaires, exploitants, institutionnels) en amont et au cours de la réflexion est nécessaire à l'élaboration d'un projet accepté par tous.

Cette réflexion doit même s'étendre au delà de la reculée et impliquer celle voisine de Blois et Ladoye sur Seille, qui présente une problématique similaire par la mise en œuvre d'actions et de moyens conjugués.

72. Urbanisme

Les enjeux et actions à mettre en œuvre sont directement liés à la fréquentation touristique du site ainsi qu'au respect du site actuel.

La problématique :

Baume ne peut pas fonctionner de la même façon avec 100 000 visiteurs en été qu'avec 200 habitants le reste de l'année.

L'enjeu :

Des mesures doivent être prises pour organiser l'accueil d'un public de masse, sans pour autant modifier fondamentalement et définitivement l'image du site.

721. La circulation

L'un des problèmes majeurs de la commune est celui de la circulation. Cet état de fait se pose essentiellement en période estivale, lors des pics de fréquentation. Les gênes occasionnées sont alors nombreuses :

- bruit,
- pollution
- embouteillage
- gêne pour les piétons
- effet visuel négatif des voitures

Il est important de retrouver dans le bourg de Baume les Messieurs, une certaine sérénité. Les moyens à mettre en œuvre devront permettre d'organiser et de fluidifier la circulation.



722. Les parcs de stationnement

- Dans la commune

Insuffisants en période estivale, lorsque les touristes affluent en masse, ils sont cependant bien répartis.

Le but est de gérer la problématique du stationnement lors des manifestations importantes, c'est-à-dire trouver des solutions de délestage qui ne perturbent en rien le site et ne nécessitent pas de gros investissements.

- Aux grottes

Ils sont suffisants, même durant les périodes d'affluence touristique. Relativement bien équipés, il s'agit d'améliorer leur image tout en assurant leur pérennité dans le temps.

- Dans l'abbaye

Les propriétaires privés ont pris l'habitude de stationner dans l'enceinte même du bâtiment, ce qui dévalorise grandement le site.

L'objectif est de les en dissuader à l'aide de propositions justifiées. De plus, certains particuliers possèdent des garages qu'ils n'utilisent pas systématiquement. Le but n'est pas de créer des polémiques avec des interdits, mais de les responsabiliser.

Le stationnement sur la place Guillaume de Poupet devra être réglé de manière stricte. Cet exemple sera certainement initiateur de comportements mieux adaptés.

723. L'urbanisation en hameaux et le respect de la trame verte intermédiaire

- L'urbanisation en hameaux est caractéristique, et doit être conservée.
- Limiter l'implantation de bâtiments agricoles (sauf en remplacement d'existant) dans la reculée même.

724. L'assainissement

C'est un véritable problème pour les habitants de Baume les Messieurs qui « récupèrent » sur leur commune toutes les eaux vannes et usées de Granges sur Baume. La situation est rendue plus complexe et plus inquiétante, avec les risques géotechniques inhérents au terrain situé au dessus de la route du Mont. Des effondrements ont été constatés.

Des mesures urgentes en terme de décision et de réalisation de travaux sont à prendre.

Il est à noter également que Baume les Messieurs ne possède pas de moyens de traitements des eaux usées, qui se déversent actuellement dans la Seille.

73. Art-Architecture et histoire

731. L'abbaye

Le manque de protection et d'entretien régulier du patrimoine entraîne sa dégradation et son vieillissement de façon prématuée. Les éléments rajoutés tels que les descentes d'eaux pluviales, les câbles, les luminaires vétustes, le mobilier urbain dévalorisent ce lieu prestigieux. La banalisation du site pose un réel problème.

Une prise de conscience de l'ensemble des personnes concernées par l'abbaye (commune, département, commerçants et restaurateurs, habitants) doit s'effectuer rapidement.

Des solutions doivent être envisagées pour simplifier les interventions engageant différents propriétaires privés. Des priorités et des actions communes doivent être élaborées.

Le but est davantage de respecter ce lieu par la reconquête d'un prestige perdu et d'une dimension mystique oubliée. Il s'agit de retrouver un fonctionnement s'identifiant à la spiritualité du lieu, de recréer un espace de vie communautaire regroupant toutes les personnes concernées ou intéressées.

732. Les toitures

Le village risque de perdre son identité par la disparition de toutes les toitures en laves et leur remplacement par des toitures en matériaux non traditionnels (petite tuile ou tuile mécanique).

Si l'ensemble du bourg ne peut raisonnablement être concerné, il s'agit de conserver une trace du patrimoine traditionnel, et de définir des priorités de restauration en terme d'impact visuel, de logique urbaine, architecturale ou historique.

733. Le patrimoine architectural

- Le patrimoine religieux (chapelles, oratoires, statuettes, croix ..) est très présent sur le site, et conforte la dimension mystique de la reculée.
- Le patrimoine ornemental (treilles, bancs de pierre adossés aux façades, escaliers de pierre extérieurs, ouvertures et linteaux..) ainsi que les ouvrages d'art liés à l'eau (ponts, fontaines, remparts, murets, biefs, rigoles..) ponctuent le paysage bâti.
- Les murgers et cabordes sont progressivement abandonnés. Ils participent cependant à l'animation et à l'histoire du paysage rural.
- Le four banal : c'est un patrimoine invisible car il n'a pas encore été restauré ; il n'est donc pas exposé. Quelques personnes se mobilisent pour conserver ce type d'élément traditionnel. L'enjeu est pédagogique et convivial.

L'enjeu de revalorisation de Baume les Messieurs passe par la valorisation et la conservation de ces éléments, même modestes qui construisent et donnent une identité au site.



Le principe de la ZPPAUP est à retrouver au plus vite pour éviter des erreurs ou des abus constatés depuis sa disparition. (cf inventaire des points noirs).

Rappel des objectifs de la Z.P.P.A.U.P. créée par Arrêté Préfectoral du 31 mai 1994

PRESENTATION DES OBJECTIFS DU SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE :

- la reculée de BAUME LES MESSIEURS constitue l'un des plus remarquables sites du département du Jura : son attrait touristique et culturel ne se dément pas et de nombreuses altérations, y compris involontaires, l'ont affecté dans le passé. L'existence de plusieurs monuments et la protection «légère» du site inscrit, l'absence de document d'urbanisme opposable aux tiers, militaient pour la redéfinition d'une protection plus adaptée et précise.

- La Z.P.P.A.U.P. doit ainsi permettre de mieux définir le cadre d'intervention de l'Architecte des Bâtiments de France, et d'expliquer la motivation des prescriptions contenues dans les plans de délimitation et le cahier des charges :

. Il faut mettre en valeur et présenter les édifices protégés : intervention sur les édifices eux-mêmes, sur les espaces publics et les bâtiments ou ouvrages qui sont directement en contact visuel avec eux ;

. Il faut préserver et mettre en valeur l'ensemble du patrimoine rural constitué par les divers quartiers de BAUME LES MESSIEURS : chaque hameau possède son organisation parcellaire et urbanistique, sa typologie d'espaces publics et de jardins, etc..., ce qu'il convient de maintenir et d'enrichir ;

. Le cadre naturel du village relève d'une autre démarche : non bâti, ayant subi des évolutions lentes mais d'un aspect considérable (boisement par exemple), il fera l'objet d'une mesure de protection au titre des sites classés, avec un cahier des charges spécifique à son mode d'utilisation.

- La Z.P.P.A.U.P. comporte un certain nombre de dispositions «couvertes» : des extensions du bâti ; des modifications délimitées en fonction de leur moindre impact sont ainsi prévues, et leurs conditions de réalisation définies à l'avance ; de telles dispositions permettent ainsi au village de ne pas rester «figé» dans une image imparfaite, mais de s'enrichir au fil du temps.

- L'Architecte des Bâtiments de France (A.B.F.)

Chargé au sein du Service Départemental de l'Architecture de l'entretien des Monuments Historiques et de leur conservation, ainsi que celle de leurs abords et des sites, l'A.B.F. est tout naturellement partie prenante dans la procédure d'élaboration de la Z.P.P.A.U.P. et dans son application : il émet un avis conforme sur l'ensemble des travaux, relevant ou non du Code de l'Urbanisme, et prévus dans le périmètre de la zone ; il s'appuie pour se faire sur les éléments du présent dossier.

734.Le site des Grottes

Doit-on le considérer comme un site perdu pour le paysage et uniquement destiné à la population touristique, ou le site justifie-t-il d'un aménagement spécifique ?

La population touristique fréquentant le site se satisfait, pour l'instant, de ce lieu de loisirs et de consommation. Beaucoup viennent plus pour les aménagements (tables de pique-nique, snack..) que pour le site naturel. Lorsqu'il ne devient plus le centre d'intérêt principal, il sert de CADRE.



Problématique :

*Faut-il continuer dans une logique exclusivement touristique, et renchérir à l'attente en terme d'équipements ou de programmatique ?
Ou faut-il plus justement retrouver un site en cohérence avec son environnement naturel ?*

Actuellement le site est perçu comme une juxtaposition d'équipements, liés par des espaces « vides » ou des zones non qualifiées, rarement utilisés.

Ces zones nécessitent d'être requalifiées afin de retrouver une légitimité dans le lieu. Elles sont nécessaires pour assurer au site une cohérence d'ensemble.

A titre d'exemple, une réflexion sur la légitimité actuelle du jardin régulier à proximité des grottes :

- Le jardin régulier cherche à marquer le lieu, à l'humaniser. Au début du siècle c'était un espace d'animations festives. Le site était alors assimilé à un parc naturel avec des ponctuations ludiques, esthétiques ou pittoresques. Le jardin régulier représentait un rappel de jardin de terrasse, construit.

La fonction du site a cependant disparu. Le jardin n'est plus qu'un vestige d'une activité révolue difficilement lisible actuellement.

- Le jardin est par sa composition régulière directement lié à l'ancien moulin. S'il disparaît (bâtiment ruiné), le jardin perd sa raison d'être. Il ne peut être rattaché au bâtiment de l'actuel restaurant (même s'il existe une cohérence historique des styles) car un jardin régulier nécessite d'être directement lié (physiquement ou formellement) à une façade de bâtiment.

De plus, le site se lit actuellement comme un espace naturel, et l'image d'un jardin régulier dénote quelque peu.

Seule la notion de patrimoine végétal peut être retenue. Le buis est en effet une essence noble des jardins, très présente dans la reculée, et les topiaires sont d'une grande valeur.

74. Enjeux liés au tourisme

Le diagnostic a mis en évidence les incidences d'une population touristique sur le site de la reculée de Baume. L'étude de fréquentation (réalisée en 1998) ajoutée à nos propres observations permet de soulever la problématique suivante :

La population touristique de Baume et de l'abbaye est fondamentalement différente de celle visitant les grottes.

En effet, on note deux catégories de tourisme :

- L'un, sélectif, intéressé par le patrimoine culturel de la commune
- L'autre, plus familial, davantage attiré par le site des grottes.

741. Problématique liée à Baume les Messieurs

Les dysfonctionnements constatés sur la commune sont liés directement ou indirectement à la population touristique.
*Doit-on augmenter la population touristique sur le village de Baume les Messieurs, au risque d'augmenter les dysfonctionnements constatés ?
Doit-on plutôt chercher à répartir cette population tout au long de l'année, avec un programme qualitatif et ambitieux, destiné à une population avertie ?*

Baume mérite un engagement qualitatif, à la hauteur de la dimension culturelle et historique du site.
Les actions sur Baume, en terme d'aménagements ou de programmatique de tourisme culturel doivent se justifier également pour ses habitants.

742. Problématique touristique liée au site des Grottes

Le site des Grottes n'a, en revanche, plus rien à voir avec le village (alors qu'avant c'était un lieu de vie sociale). Celui-ci fonctionne relativement bien, les visiteurs y viennent pour les services proposés et pour la beauté des éléments naturels. Ils ne visitent pas nécessairement les grottes.

Beaucoup d'éléments autrefois en activité ne le sont plus (équipements liés aux guinguettes). Il s'agit de retrouver une cohérence d'ensemble, de respecter le site et de l'utiliser globalement.

C'est un lieu destiné à rapporter de l'argent. Les contraintes physiques et le site en impasse limitent d'ailleurs le nombre de visiteurs sur le site au même moment. L'impact de la fréquentation sur site naturel est déjà perceptible au niveau des échelles de Crançot : modification du sol en sous-bois et perte de « l'ambiance forestière ». Le paysage est « usé » à certains endroits.

Une régénération du site est nécessaire après les deux mois de forte fréquentation. Même si les sentiers sont peu utilisés, on observe des traces de « fatigue » du paysage : sol compacté, sous bois pelé, perte de l'ambiance forestière et de son cortège de bruits et d'odeurs familières...

Ce site doit-il cependant être considéré comme « perdu » en terme de paysage, ou être perçu comme un défi d'aménagement et d'intégration paysagère ?

Peut-on accueillir plus de visiteurs sur le site ?



743. L'activité touristique, une économie nécessaire

L'activité touristique liée à Baume les Messieurs et à la reculée doit-elle être développée ?

Differents scénarii :

1. Retour en arrière. Restauration et protection du site

Ce scénario n'est pas envisageable économiquement. Outre les emplois communaux (camping, abbaye, grottes, magasins de souvenirs..), certains commerces sont liés exclusivement au tourisme : restaurants et chambres d'hôtes. Le site ne justifie pas d'une protection extrême. Au contraire le touriste le valorise même dans une certaine mesure.



2. Conserver l'existant et l'organiser

Maintenir le volume touristique existant nécessite de meilleures conditions d'accueil, et de valorisation du lieu. Les aménagements doivent pouvoir permettre de retrouver un cadre plus intimiste hors des pics de fréquentation.

3. Développement

Un développement de l'activité touristique est possible, dans certaines conditions, évoquées ci après :

* *Le site de Baume les Messieurs*

Les atouts	Les limites	Les propositions
<ul style="list-style-type: none">- Patrimoine culturel, historique, architectural.- Certains commerces avec leur potentiel de développement peuvent s'adapter à une offre répartie sur l'année.	<ul style="list-style-type: none">- La capacité d'accueil maximale est atteinte en pleine saison. Elle en peut augmenter sans porter atteinte au site.- La surfréquentation doit déjà être gérée.- Le site doit conserver sa dimension culturelle- Tolérance des habitants : on ne peut pas leur en demander plus !	<ul style="list-style-type: none">- Préférer un tourisme réparti sur l'année avec des animations ponctuelles.- Conserver le caractère historique et religieux qui est une thématique porteuse à décliner.

* *Le site des grottes*

Le site n'est pas adapté au développement d'un tourisme de masse supplémentaire.

La commune souhaite cependant y développer l'activité touristique qui génère des recettes et permet le maintien d'emplois.

Son objectif est de proposer des équipements aux touristes afin de les maintenir un peu plus longtemps sur le site. Un projet est envisagé plus précisément par la commune : l'implantation de la Maison de la Chauve-Souris et des Reculées.

Mammifère sympathique et protégé, la chauve-souris habite les grottes de la reculée. Elle serait le sujet d'une maison thématique avec des supports d'animations scénographiques et interactives.

Une réflexion s'impose sur la légitimité du développement d'équipements supplémentaires sur le site.

Scénarios proposés	Points positifs	Points négatifs
Site des grottes	<ul style="list-style-type: none"> - Pour un équipement de type Maison de la Chauve Souris, thématique liée aux grottes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le site en impasse est peu adapté pour recevoir une population en masse. - Les emplacements de stationnement actuels sont insuffisants pour répondre à une telle augmentation. L'extension de stationnements n'est pas envisageable : protection du site - Le passage obligé par Baume les Messieurs risque de créer des engorgements et problèmes de circulation dans le bourg. - Le site ne peut accueillir un tourisme à l'année. Une régénération du site est nécessaire au vu de son état actuel : sentiers, échelles.
	(?) Il n'est pas souhaitable d'avoir des équipements supplémentaires sur ce site	
Bourg de Baume les Messieurs		<ul style="list-style-type: none"> - Le public est différent (problématique déjà évoquée). - Le bourg ne peut accueillir plus de visiteurs sans dénaturer son site. - C'est une thématique non adaptée au contexte historique et religieux.
	(?) Il n'est pas souhaitable d'avoir des équipements supplémentaires liés à un tourisme de masse sur le bourg de Baume les Messieurs	
Hors du site Sur l'éperon, à l'entrée de Sermu : commune de Baume les Messieurs. En surplomb des grottes et à proximité du belvédère des Roches. <i>ou</i> Sur la commune de Crançot, au niveau du belvédère.	<ul style="list-style-type: none"> - Site privilégié par les caristes - Site adapté au stationnement - Moins de contraintes architecturales pour l'intégration paysagère du bâtiment. - Il est possible d'envisager une boucle entre les différents pôles d'intérêt de la commune : Sermu, ses murgers, ses cabordes, et son belvédère, les échelles menant à Baume les Messieurs, le sentier du <i>Dard</i> menant aux grottes et à la cascade, puis les échelles de Crançot permettant de rejoindre belvédère des Roches puis la Maison de la Chauve Souris et des reculées. - La dispersion des centres d'intérêts permet de préserver les sites majeurs et sensibles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le site préconisé n'est pas à proximité des grottes, il se trouve cependant en surplomb. Liaison visuelle à défaut de liaison fonctionnelle
	(?) Si des équipements supplémentaires liés à l'activité touristique doivent être envisagés, il semble préférable de les implanter sur ce site.	
Granges sur Baume	<ul style="list-style-type: none"> - Situation <i>phare</i> entre les deux reculées - Marque la liaison privilégiée ayant existé entre Granges sur Baume et Baume les Messieurs. - Sentier des murgers existant : lien avec la reculée de Blois et Ladoye sur Seille. - Ce projet pourrait permettre la restauration du <i>sentier des Moines</i>. 	<p>La liaison routière par la route du Mont n'est pas adaptée à la circulation (et au croisement) des cars de tourisme.</p> <p>L'élargissement de la voirie existante n'est pas envisageable : problèmes de mécanique du sol et d'impact paysager.</p>
	(?) La liaison routière inadaptée entre Baume les Messieurs et Granges sur Baume ne permet pas d'envisager ce scénario.	

SYNTHESES DES ENJEUX

ENJEUX PAYSAGERS

- ♣ Interventions localisées de résorption des points noirs paysagers répertoriés.
- ♣ Valorisation du paysage : aménagement ou restauration des belvédères.
- ♣ Reconquête paysagère sur l'ensemble de la reculée par l'établissement d'un état paysager de référence auquel devront tendre les actions à mettre en œuvre :
 - limitation de l'enrichissement,
 - reconquête des fonds de vallée,
 - restauration ponctuelle d'éléments remarquables : les échelles, les cirques, les cours d'eau, les sources.
- ♣ Projet pilote, exemplaire.
- ♣ Extension de la réflexion et mise en commun de moyens avec la reculée voisine de Blois et Ladoye sur Seille.

ENJEUX URBAINS

- ♣ Régler les dysfonctionnements liés à la circulation automobile ;
- ♣ conservation de la disposition en hameaux du bourg ;
- ♣ réflexion en matière de bâtiments agricoles et de leur intégration urbaine ou paysagère ;
- ♣ règlement du problème de l'assainissement de Granges sur Baume et de Baume les Messieurs;
- ♣ maintien de la largeur des chaussées existantes et amélioration du traitement des abords routiers.

ENJEUX ARCHITECTURAUX

- ♣ Valorisation et conservation des éléments, même modestes qui construisent et donnent une identité au site : ornements architecturaux, petit patrimoine religieux, ouvrages d'art liés à l'eau...
- ♣ Encourager la découverte pédestre du village : cheminements, abords de la Seille...

- ♣ encourager ponctuellement la réfection des toitures en laves ;
- ♣ restauration urgente de la ZPPAUP.

Les enjeux pour le site de l'abbaye

restauration de l'abbaye : mise en place d'une structure simplifiant les démarches et les prises de décision et permettant un entretien régulier.

Les enjeux pour le site des grottes

- ♣ Liaisonner l'ensemble des éléments isolés ;
- ♣ donner un nouveau souffle, une nouvelle image pour éviter les tendances à la banalisation ;
- ♣ repenser le site comme un ensemble cohérent ;
- ♣ aménager en tirant parti des éléments forts : intégration dans un paysage d'exception ;
- ♣ préservation du site : permettre une régénération naturelle du lieu en dehors de la saison touristique.

ENJEUX TOURISTIQUES

- ♣ Maintenir la différenciation entre le pôle touristique de Baume les Messieurs et celui des grottes ;
- ♣ permettre un accueil mieux adapté sur les différents sites ;
- ♣ développer l'activité touristique en respectant la sensibilité du site et sa capacité d'accueil maximale ;
- ♣ ouvrir de nouvelles perspectives de développement touristique associant la reculée aux secteurs de Sermu, Granges sur Baume, Blois et Ladoye sur Seille.